

# Marguerite ASPÈS

**Anarchosyndicaliste,  
espérantiste,  
anti-colonialiste, féministe  
sans concession des années 1930**



ÉDITIONS





**Marguerite ASPÈS,**  
**Féministe, espérantiste et anarchosyndicaliste**  
**sans concession**

EN MEMOIRE DE MARGUERITE ASPÈS,  
MILITANTE DE LA CGTSR-AIT D'ALGER DES ANNÉES 30..... 1

- Une anarchiste sensible et engagée ..... 1
- Alger : une agitatrice anti-colonialiste trop remuante pour le pouvoir..... 4
- De retour en France, l'agitation anti-militariste ..... 8
- Sur la liste noire du Parti Communiste ..... 10
- Une espérantiste militante dans la révolution espagnole .... 10
- Marguerite Aspès victime d'un prédateur sexuel ? ..... 12

**ANNEXES**

TEXTES POLITIQUES DE MARGUERITE ASPÈS..... 15

PARTICIPATION AU CONGRÈS DE 1935 LA SAT..... 23

POEMES DE MARGUERITE ASPÈS ..... 24

DE SA RÉBELLION CONTRE LA POLICE D'ALGER À LA LISTE  
NOIRE DU PARTI COMMUNISTE ..... 25

LA LISTE NOIRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ..... 45

ECRITS ANTICOLONIALISTES ..... 50

ECRITS ET ACTIVITÉS ANTIMILITARISTES DE MARGUERITE  
ASPÈS , PIONNIÈRE DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE ..... 57



# EN MEMOIRE DE MARGUERITE ASPÈS, MILITANTE DE LA CGT-SR-AIT D'ALGER DES ANNÉES 30

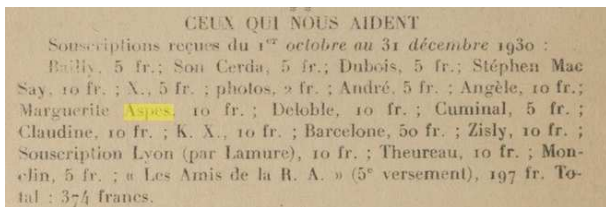
Marguerite Aspès est une comète qui traversa la galaxie libertaire de 1930 à 1937. Ni grande théoricienne, ni vedette médiatique, elle était pourtant représentative de ces militantes « de base » qui donnent corps au mouvement libertaire depuis ses origines, n'hésitant ni à prendre la parole ou la plume pour s'exprimer publiquement et faire vivre l'Idée, ni à s'engager physiquement et même à prendre des risques sérieux pour que l'Idée devienne Action. À travers le portrait de Marguerite Aspès, nous voulons rendre hommage à tous ces militants « anonymes » trop rapidement oubliés – et encore plus quand il s'agit de militantes ! - par un mouvement libertaire pourtant friand de commémoration de la mémoire de ses « grands hommes » ...

## ***Une anarchiste sensible et engagée***

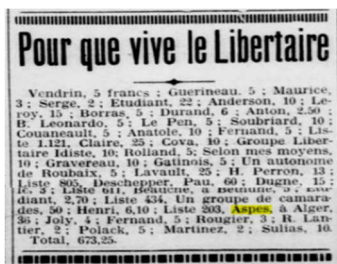
Elle naît vraisemblablement le 26 janvier 1901 à Paris dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement. On ne sait pas grand-chose de son enfance, si ce n'est que ses grands-parents étaient des immigrés italiens de Venise et de Milan - le grand père Carlo (1830-1894) avait combattu avec Garibaldi - et son père Charles (1859-1934) travaillait comme menuisier ébéniste. Son frère aîné, Charles (né à Paris en 1887, mort en 1982), était également un militant libertaire.

On trouve ses premières traces dans la presse anarchiste au début des années 1930, par des articles qu'elle publiés dans différents journaux anarchistes (*le Libertaire*, *La Revue Anarchiste*, *La Voix Libertaire* organe de l'Association des Fédéralistes anarchistes AFA), articles publiés soit sous son nom, soit sous la signature évidente de *Marguerite SEPSA*.

On retrouve régulièrement son nom dans les listes de souscripteurs lancés par les différents journaux anarchistes de l'époque : la *Revue Anarchiste* (1930), le *Libertaire* (1931), ...



*La Revue Anarchiste*, numéro 12, novembre – décembre 1930 ; *Ceux qui nous aident* : ... Marguerite Aspès, 10 fr.



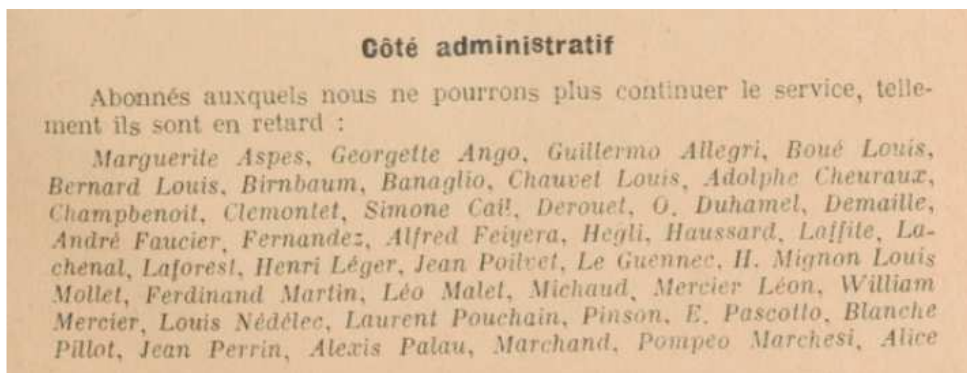
*Le Libertaire*, 23 octobre 1931,  
Numéro 331  
Pour que vive le Libertaire :  
Aspès à Alger, 36 francs

On retrouve aussi son nom dans les souscriptions pour l'édition posthume des mémoires de Makhno, l'anarchiste ukrainien exilé à Paris.



← *Le Libertaire*, 19 octobre 1934, Numéro 424

Mais Marguerite ne se contente pas d'envoyer une solidarité financière à la presse libertaire. Elle y participe aussi activement. Elle est citée en quatrième de couverture de la *Revue Anarchiste* d'octobre-décembre 1934 comme l'une de ses collaborateurs. Toutefois dans son numéro précédent d'août-septembre, il était signalé que son abonnement était suspendu au même titre que de nombreux autres, « tellement ils sont en retard ». S'agissait-il d'un désintéret de sa part vis-à-vis de la revue ? ou plus sûrement dans son cas des difficultés de payer l'abonnement, du fait de la situation précaire dans laquelle elle semblait vivre alors, après son nouvel emprisonnement fin 1933 (cf. le chapitre « *Libérez Ferjasse !* »).



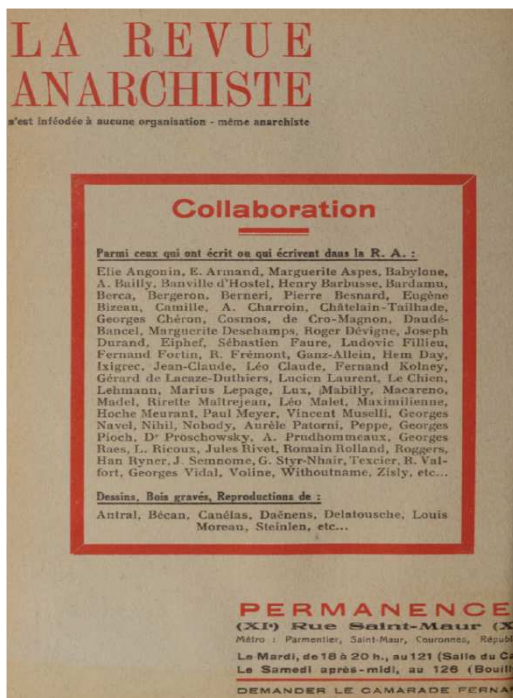
*La Revue Anarchiste*, août septembre 1934

Ses articles portent sur des thèmes classiques de l'anarchisme de cette époque :

- Le contrôle des naissances, avec par exemple l'article « La ponte à outrance », paru dans *La Voix libertaire*, le 8 Mars 1930, date symbolique s'il en est. Il faut se souvenir qu'à l'époque toute propagande pour la contraception était interdite et même passible de prison. Aussi les allusions aux moyens contraceptifs sont souvent elliptiques. Toutefois dans un autre article, publié en janvier 1931 dans *Le Libertaire* sur la situation des femmes à la prison Barberousse d'Alger, elle prend le risque de réclamer ouvertement le droit à l'avortement.
- Des articles de réflexion sur le mouvement anarchiste tels que « Des réalisations concrètes que doit envisager l'anarcho-syndicalisme » paru dans *La Voix*

*libertaire* du 15 Mars 1930, ou « La révolution sera anarchique ou ne sera pas », paru dans *Le Libertaire* du 26 juillet 1930.

- Des textes antireligieux comme « Religions, sciences, liberté » paru dans *Le Libertaire* du 2 août 1930, qu'elle ponctue au final d'un vigoureux « à bas la religion, à bas l'esprit religieux » !
- L'antimilitarisme tient aussi une place importante dans ses écrits et dans son activité militante, comme on le verra plus tard avec la campagne pour la libération de l'objecteur de conscience Ferjasse. Son premier texte sur le sujet, « l'action anarchiste contre la guerre et l'objection de conscience », paraît dans *Le Libertaire* du 29 novembre 1930.
- L'anticolonialisme enfin, lui tient particulièrement à cœur. Dès son arrivée en Algérie, elle prend la plume pour dénoncer le colonialisme et le racisme. En 1930, année où elle se trouvait à Alger, il est très probable qu'elle ait participé à relayer la campagne lancée par la CGTSR-AIT en 1930 contre les cérémonies du centenaire de la colonisation. Elle écrit un article sur le sujet dans *Le Libertaire*. Cet activisme anticolonialiste et pour le rapprochement des travailleurs sans distinction d'origine, qu'ils soient indigènes, étrangers ou de la métropole lui valut un acharnement policier qui se traduit par deux emprisonnements successifs puis son expulsion définitive d'Algérie. Mais aussi son inscription sur la Liste Noire du Parti Communiste Français ...



Elle publie aussi des poèmes, notamment dans la *Revue Anarchiste* qui en publie deux en 1934, « Stoïcisme » (écrit lors de son emprisonnement à Barberousse en 1932) et « blancs et noirs ».

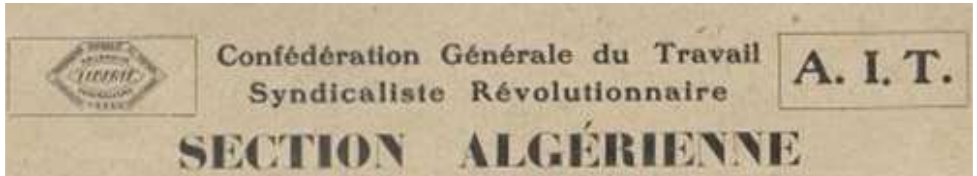
*La Revue Anarchiste,*  
octobre décembre 1934,  
4<sup>ème</sup> de couverture



## **Alger : une agitatrice anti-colonialiste trop remuante pour le pouvoir**

Mais c'est surtout à Alger, entre 1930 et 1932 qu'on entendit le plus parler d'elle, après qu'elle eut tiré sur un inspecteur de police à la Bourse du Travail d'Alger.

Sans qu'on sache exactement dans quelle circonstance elle était arrivée à Alger, elle y était militante au syndicat anarchiste CGTSR-AIT, la section locale de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs)<sup>1</sup>. Là-bas, elle ne cesse de dénoncer le colonialisme et appelait à la solidarité de classe entre indigènes et européens (étrangers ou « français »). Vraisemblablement, elle contribua à diffuser à Alger le texte d'appel au boycott des festivités du centenaire de la colonisation de l'Algérie, écrit par Saïl Mohammed pour le compte de la section algérienne de la CGTSR-AIT.



*En-tête de tracts de la section algérienne de la CGTSR-AIT*

Elle dû également contribuer à diffuser le journal de son ami Saïl Mohammed, *L'Éveil Social*, dont l'administration colonialiste essayait d'empêcher la diffusion aux indigènes sur le territoire algérien pour ses propos incendiaires non seulement contre la colonisation mais aussi contre les traditions et la loi coranique appliquée par les cadis dans le cadre du Statut de l'Indigénat<sup>2</sup>.

Espérantiste militante, elle donnait des cours de la langue internationale au sein de la bourse du travail d'Alger, notamment à des réfugiés espagnols et italiens, ce qui suscitait la curiosité malsaine de la police. Elle eut de fréquentes disputes avec les flics qui traînaient à la Bourse du travail (la maison des syndicats d'Alger)<sup>3</sup>.

Le 10 décembre 1930, elle est arrêtée une première fois, dans ce qui ressemble fort à une provocation policière. Elle est condamnée à de la prison pour avoir pris à partie des policiers lors d'une réunion intersyndicale et les avoir traité de mouchards<sup>4</sup>. Elle purgera sa peine dans la sinistre prison Barberousse d'Alger.

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur la CGTSR : <https://cnt-ait.info/category/cnt-ait/cgtsr-ait-1926-1939> ; La CNT-AIT, actuelle section en France de l'AIT est la continuatrice directe de la CGTSR <http://cnt-ait.info> ; [contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info).

<sup>2</sup> La liberté en Algérie, *La Voix libertaire*, numéro 176, 9 Juillet 1932

<sup>3</sup> ALGER : Est-ce un mal, oui ou non, d'apprendre l'Espéranto ? Est-ce un mal d'entrer dans une Bourse du Travail ? Trois de nos camarades étrangers arrêtés, *Le Libertaire* du 20 novembre 1931. La Bourse du travail se trouvait rue Massieu-de-Clerval, entre les rue de Varennes et rue Cuvier, à la hauteur des 37-39 rue d'Isly.

<sup>4</sup> Alger : Le mouchard est roi, *Le Libertaire*, 10 Janvier 1931



La misère matérielle et morale, les injustices dont elle fut le témoin en prison<sup>5</sup> ne firent que renforcer son sentiment de révolte. De son séjour en prison, elle écrit : « *Voici une chose que j'ai vue avec "mes yeux" : c'est que, toutes les femmes qui étaient dans la prison avec moi, appartenaient au prolétariat. Je ne puis pas même citer l'exception de "crimes passionnels"*. Elle constate l'hypocrisie du régime pénitentiaire qui laisse les prisonnières dans des conditions insalubres et réclame l'hygiène pour les prisonnières. Puis « *Qu'ai-je constaté encore ? C'est que la plupart des prisonnières étaient illettrées.* » Elle demande « *L'instruction à tous* », ajoutant « *à tous les indigènes* ». « *Cela, le portefeuille de certains personnages en souffrirait quelque peu, de même que les sentiments chauvins de quelques autres.* ». Mais surtout, c'est contre les gardiennes de prison qu'elle décoche ses flèches les plus enflammées : « *je vois la méchanceté perpétuelle des gardes chiourmes, méchanceté de règle, dans un seul but : faire souffrir, pour "punir"*. »

Une fois dehors, elle redoubla d'ardeur militante pour dénoncer l'injustice sociale, dont le colonialisme, et le système répressif qui lui est attaché. Le 4 novembre 1931, elle publie un article dans un des principaux journaux d'Alger, *La République*, pour dénoncer les intimidations policières à la Bourse du travail envers les travailleurs étrangers<sup>6</sup> : « *C'est une honte pour la France du "Droit d'asile" qu'il puisse s'y trouver une police (aux ordres de qui ?) qui se permette d'interdire à nos camarades étrangers l'entrée de la Bourse du Travail, sans aucun motif contre eux. C'est une chose absolument illégale et contre laquelle tous les travailleurs doivent réagir, sinon les coutumes fascistes s'implanteront ici... Droit syndical pour tous les travailleurs sans exception : indigènes, étrangers ou français.* »

Victor Spielmann, un des pionniers de la lutte anticolonialiste et très proches des anarchistes<sup>7</sup>, qui republie l'article dans l'*Alger Socialiste*, ajoute la revendication de l'organisation autonome des travailleurs étrangers<sup>8</sup>.

Un mois après la publication de cet article de Marguerite Aspès, elle a de nouveau maille à partir avec la police dans ce qui ressemble encore une fois à une provocation policière destinée à la faire arrêter. Le 18 décembre 1931, un policier nommé Filippini pénétrait sans aucun mandat de perquisition à l'intérieur d'un

---

<sup>5</sup> Souvenirs de [la prison] Barberousse, *Le Libertaire*, 1er Mai 1931

<sup>6</sup> Souvent des réfugiés antifascistes italiens ou anarchistes espagnols fuyant la répression dans leurs pays respectifs.

<sup>7</sup> Victor Spielmann (1866 – 1943) : arrivé en Algérie enfant avec ses parents Alsaciens, il fut l'un des pionniers de l'anticolonialisme en Algérie. Publiciste anti-colon et éditeur pro-indigène, voulant être « le trait d'union franco-indigène nord-africain », il fut le fondateur et éditeur du *Trait-d'Union* (1924-1927) puis de *La Tribune indigène algérienne* (1927-1931). De sensibilité libertaire, il contribuait fréquemment aux journaux anarchistes de l'époque où il dénonçait sans relâche le colonialisme.

<sup>8</sup> V. Spielmann, La Bourse du Travail et la Police, *L'Alger Socialiste*, n° 572, 4 décembre 1931.

bureau de la Bourse du travail où se trouvaient Marguerite Aspès et deux compagnons anarchistes étrangers. Le policier souhaitait procéder à un contrôle d'identité. Exaspérée, Marguerite sortait de son sac un revolver « *que le policier n'eut aucun mal à détourner et une balle alla se loger au plafond* ».

Elle est alors immédiatement arrêtée, en compagnie – nous dit *L'Écho d'Alger*<sup>9</sup> – de Manuel Sastre<sup>10</sup>, 29 ans, « *garçon limonadier* » (serveur dans un bistrot). Séraphin Fons, 17 ans, qui était aussi présent mais s'était enfuit, fut arrêté le lendemain matin. Jetés en prison tous les trois sous l'inculpation de tentative d'homicide, les journaux locaux nous apprennent que Sastre et Fons déclarèrent au juge Turpault « *qu'ils ignoraient tout de cette affaire et ne savaient pas pourquoi leur camarade avait tiré. Marguerite Aspès quant à elle répondit au magistrat instructeur qu'elle réservait ses déclarations pour plus tard* ». Alors que Pons et Sastre furent relâchés quelques jours après en bénéficiant d'un non-lieu, Marguerite Aspès fut de nouveau écrouée à Barberousse.

Les journaux d'Alger avaient présenté Marguerite Aspès comme communiste, ce

---

<sup>9</sup> Tentative d'homicide contre un inspecteur de la Sûreté à la Bourse du Travail : Les trois communistes sont placés sous mandat de dépôt, *L'Écho d'Alger*, 20 décembre 1931

<sup>10</sup> Il s'agit de Manuel ou Marcel voire Paul Sastre, le dictionnaire des militants ouvrier « Maitron » précisant que les sources de police mentionnent des incertitudes sur son prénom ; Sastre est un nom de famille d'origine espagnole, dérivé du mot signifiant « tailleur ». Peut-être Marcel était-il la version « française » d'un prénom originellement Manuel (afin de garder la même initiale) ? – Manuel Sastre était le Secrétaire de l'Union Régionale Unitaire CGTU, dont la *Révolution Proletarienne* nous indique dans son numéro de Janvier 1932 : « *Dix minutes après [le coup de feu de Marguerite Aspès], le Secrétaire de l'Union Régionale Unitaire, Sastre, arrive : il est arrêté. Quel rapport, entre sa venue à la Bourse, où devait se tenir précisément la réunion d'un Syndicat unitaire et le geste de Marguerite Aspès ? Les policiers ne s'embarrassent pas de si peu ; à Alger, plus encore qu'ailleurs, l'arbitraire est la règle ; on arrêta Sastre, parce qu'il plaisait de l'arrêter.* » Sastre fut un militant communiste et syndicaliste très actif, avec un premier séjour en prison en 1925 pour activité contre la guerre du Rif au Maroc. En 1929, il est secrétaire du syndicat CGTU des ouvriers restaurateurs et limonadiers d'Alger. À partir de 1932, il entre en dissidence avec la CGT et le Parti Communiste, lesquels souhaitaient créer un syndicat spécifique pour les travailleurs arabes, la CGT Algérienne (CGTA), les séparant des travailleurs européens (français ou étrangers réfugiés en Algérie). Sastre pensait que cette initiative volontariste était prématurée et qu'il fallait d'abord recruter des indigènes avant que de séparer la CGTA de la CGTU. Ainsi il déclara lors du 1<sup>er</sup> congrès des ouvriers arabes d'Algérie du 15 juin 1930 : « *Quand nous aurons une majorité d'indigènes à la CGTU, nous serons CGTA, que nous le voulions ou non. Vive l'Internationale communiste ; Vive la CGTU ; Vive l'Internationale syndicale rouge ; Vive la CGTA ; Vive le Parti Communiste !* ». Selon les rapports de surveillance policière, il est exclu du Parti Communiste en 1934 « *pour liaison avec des éléments suspects* ». Était-il en lien éventuels avec Marguerite Aspès – elle-même considéré comme « suspecte » par le Parti Communiste – et au-delà avec les libertaires locaux ? Ce point reste à éclaircir.

qui entraîna une réponse indignée du secrétaire du Parti Communiste d'Alger. Ce bureaucrate stalinien, au lieu de la défendre et de dénoncer l'intrusion de la police à la Bourse du Travail, émit au contraire le communiqué la mettant sur le même plan que « *les ennemis de la classe ouvrière* » :

« *Notre parti et aucun de ses militants n'ont rien à voir avec de pareilles gens contre lesquels nous luttons au même titre que contre les ennemis de la classe ouvrière. Nous désapprouvons complètement le geste de cette femme, geste qui ne peut être que celui d'une malade* »<sup>11</sup>.

L'absence de solidarité – et même la franche dissociation – des communistes fut dénoncée dans les colonnes des journaux de gauche non communiste d'Alger : *le Cheminot indépendant d'Alger* (mars 1932), et *Alger Socialiste*<sup>12</sup>, ainsi que dans *La Révolution prolétarienne* de Paris<sup>13</sup>. De son côté Victor Spielmann constitua le *Comité de défense sociale d'Alger* pour assurer sa défense, regroupant militants socialistes, libertaires et syndicalistes, mais auquel ne participèrent ni les «syndicalistes unitaires» ni les communistes...<sup>14</sup>.

En métropole, c'est le *Comité de l'entraide, caisse de secours aux emprisonnés politiques et à leurs familles*, qui organise le soutien matériel à Marguerite Aspès. Ce comité est animé par des militants du SUB (Syndicat Unique du Bâtiment) de la CGTSR-AIT. Ses comptes rendus financiers témoignent de l'envoi de 102 francs à Marguerite Aspès alors qu'elle écrouée à la prison Barberousse d'Alger.<sup>15</sup>

Par ailleurs, la *Section indigène algérienne de la CGTSR-AIT à Paris*, animée par l'infatigable Saïl Mohamed, pris également sa défense dans le journal du syndicat anarchiste CGTSR-AIT<sup>16</sup>. Ce soutien est manifesté à la fois en « *estime et reconnaissance* » de celle qui « *durant tout son séjour à Alger a lutté vaillamment contre la barbarie que subissent les êtres de notre race* », mais au-delà parce qu'elle est anarchiste et que seuls les anarchistes « *luttent, sans intérêt personnel, pour le triomphe d'un régime égalitaire ... même pour les sidis.* ». « *Seulement chez les anarchistes nous avons trouvé une atmosphère de fraternité et de justice pour notre cause d'opprimés* »

Saïl Mohamed, qui habitait Aulnay-sous-Bois, signera un autre texte d'appel à la solidarité avec Marguerite, dans *l'Éveil Social*, journal dont il était le gérant, et où

---

<sup>11</sup> *Presse Libre d'Alger*, 20 décembre 1931

<sup>12</sup> Les Unitaires jugés par leurs actes, *Le Cheminot indépendant d'Alger*, Mars 1932 ; La Bourse du travail et la police (bis), A. CAYRON, *Alger Socialiste*, n° 575, 1er janvier 1932

<sup>13</sup> À la Bourse du Travail d'Alger, *La Révolution Prolétarienne*, n°123, janvier 1932

<sup>14</sup> Comité de défense sociale d'Alger, Victor Spielmann, *Alger Socialiste*, numéro 576, 8 janvier 1932

<sup>15</sup> *La Voix Libertaire*, numéro 166 ; 30 avril 1932

<sup>16</sup> *Le Combat Syndicaliste CGTSR-AIT*, numéro 50, 1er janvier 1932

il appelait le peuple algérien à se dresser pour arracher la libération de « *celle qui sacrifie sa liberté pour votre liberté* ». « *En arrachant la libération de Marguerite Aspès, c'est la libération de toute une race honteusement opprimée que vous obtiendrez. Pour elle comme pour vous, debout, peuple algérien, debout !* »<sup>17</sup>.

Maintenue en détention jusqu'à son procès le 11 mars 1932, et malgré « *une très habile plaidoirie de Maître Testa, défenseur, qui plaide l'indulgence* », elle fut condamnée à six mois fermes de prison. Ce qui revenait à couvrir les trois mois de prison préventive qu'elle venait d'effectuer à Barberousse. Elle fut alors expulsée vers ce qui s'appelait à l'époque la métropole.

### ***De retour en France, l'agitation anti-militariste***

Marguerite Aspès a toujours été une fervente anti-militariste. Dès 1930, elle prend fait et cause pour l'objection de conscience comme pratique anarchiste, à une époque où le mouvement libertaire - et au premier rang les grandes figures anarchistes de l'antimilitarisme tels Louis Lecoin et Sébastien Faure - étaient très réservées sur l'objection de conscience, car elle n'avait pour eux qu'une finalité réformiste<sup>18</sup>. Il fallait un certain courage et une certaine force de conviction pour engager la polémique avec Sébastien Faure dans les colonnes du *Libertaire*, le journal qu'il avait lui-même fondé ... Elle ose tenir tête au patriarche du mouvement anarchiste d'alors, remarquant que le fameux orateur « *n'a pas parlé, dans sa conférence contre la guerre, de l'objection de conscience. Sébastien Faure reconnaît que c'est une chose très bien en elle-même, mais il traite cette action contre la guerre comme une action sans grande valeur au point de vue social* ». Pour Marguerite Aspès au contraire, l'objection de conscience est la colonne vertébrale de « *l'action anarchiste contre la guerre* ». Aussi elle appelle les anarchistes à « *consacrer [leurs] efforts à aider de toutes les manières, tant au point de vue moral que matériel, les insoumis, les emprisonnés, comme les camarades qui se trouvent en territoire étranger ; enfin, quels qu'ils soient, tous ceux qui souffrent du refus d'obéissance ou de travail à l'armée.* »

C'est donc tout naturellement que, revenue en France, elle reprend ses activités militantes en faveur de l'objection de conscience. Elle participe au soutien à la *Ligue des Objecteurs de Conscience (LOC)*<sup>19</sup>, créée en juillet 1933 par un petit groupe de jeunes libertaires autour de Gérard Leretour, et auquel participe aussi son ami Saïl Mohammed, lui-même ancien insoumis de la guerre de 1914. La *Ligue des objecteurs de conscience* acquit rapidement une certaine audience dans les milieux militants révolutionnaires et pacifistes car Leretour est adepte des coups d'éclats pour médiatiser et populariser sa cause. Le 13 novembre 1933, un groupe de

---

<sup>17</sup> Peuple algérien, debout !, Saïl Mohamed, *L'Éveil social*, n°2, février 1932.

<sup>18</sup> Édouard Sill, Soldat ? Jamais ! Un libelle pour une méthode et un combat, *Solanhets*, 2018

<sup>19</sup> Qui devient par la suite la Section française de l'Internationale des Résistants à la Guerre.



« L'objecteur de conscience Leretour, pour protester contre la détention de son camarade Ferjasse, décapite la statue du grand patriote, square Laborde » (*Paris-Soir*, 15 novembre 1933)

militants de la LOC dont Leretour, Albert Daunay et Saïl Mohammed<sup>20</sup>, mutilent la statue de Paul

Déroulède, figure historique du nationalisme français<sup>21</sup>, square Laborde à Paris. Par ce coût d'éclat ils voulaient attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation d'Henri Ferjasse<sup>22</sup>. Ce dernier, emprisonné pour s'être déclaré objecteur de conscience et donc avoir refusé de faire son service militaire avait été emprisonné. En protestation il venait d'entamer une grève de la faim. La dégradation de la statue du nationaliste Déroulède se voulait aussi une réponse aux mutilations de statues du politicien pacifiste Aristide Briand, commises régulièrement par des *Camelots du Roy*, l'organisation paramilitaire du groupe monarchiste l'*Action Française*.

Margueritte Aspès ne peut rester insensible au cas de Ferjasse. Quatre jour après le coup d'éclat de la bande à Leretour, le 17 novembre 1933, elle se rend

à l'Assemblée nationale, se place dans la galerie du public qui surplombe l'Assemblée et, à la fin de la session, se lève et jette des tracts et apostrophe les députés aux cris de « *Libérez Ferjasse !* ».

Son acte, manifestement individuel, a-t-il été coordonné avec la *Ligue des Objecteurs de Conscience* ? À ce stade de nos recherches, nous ne savons pas, le tract n'est pas signé de la *Ligue* mais il est revendiqué par « un groupe de femmes ».

Toujours est-il qu'elle est immédiatement arrêtée. Manifestement elle reçoit une peine relativement légère, puisqu'elle reçoit une contravention pour « *distribution d'imprimés sans permis de colporteur* ».

---

<sup>20</sup> <https://maitron.fr/spip.php?article154030>

<sup>21</sup> Paul Déroulède est un poète, auteur dramatique, romancier et militant politique français né le 2 septembre 1846 à Paris et mort le 31 janvier 1914 à Nice. Son rôle de fondateur de la *Ligue des patriotes* et son revanchisme anti-allemand suite à la défaite de 1870 en font un acteur important de la droite nationaliste en France

<sup>22</sup> Ferjasse, fils d'un soldat tué à la guerre de 14-18, se déclara objecteur de conscience en 1933, et fut emprisonné pour cela. Il fit également partie du réseau international clandestin qui pratiquait des vasectomies, autour de l'autrichien Norbert Bartosek et des réseaux de l'AIT en Belgique, en France et en Espagne. Sur ces réseaux cf. la brochure « Les anarchosyndicalistes et la vasectomie dans les années 1930 : réseaux internationaux, pratique et débats », *Éditions CNT-AIT*, 2020, <https://cnt-ait.info/2024/03/07/vasectomie-1930>

## **Sur la liste noire du Parti Communiste ...**

Mais sa vraie condamnation viendra – encore une fois – du Parti Communiste. En effet, à son retour en métropole elle avait rejoint la CGTU, le syndicat communiste, espérant faciliter sa recherche d’emploi dans une période de fort chômage et alors qu’elle avait déjà un casier judiciaire chargé. Mais le syndicat, qui attendait certainement le premier prétexte venu, s’empressa de l’exclure après son geste antimilitariste à l’Assemblée, la dénonçant comme une « provocatrice ». Pour le directeur du Syndicat communiste « *il nous suffit de savoir que vous avez tiré sur un policier pour ne pas vouloir vous garder dans notre sein* ». Cette expulsion fut dénoncée par la *Révolution Proletarienne*<sup>23</sup>, qui révèle que Marguerite Aspès s’était étonnée de son exclusion, d’autant plus qu’elle avait signé un appel à l’unité syndicale entre CGT, CGTU, CGTSR en février 1931 à Alger<sup>24</sup>.

Elle ignorait certainement qu’elle figurait déjà depuis sa période algérienne sur la liste noire établie par le Parti Communiste<sup>25</sup> et qui était diffusée à toutes les cellules communistes avec le préambule suivant : « *ces listes noires, pour être une arme efficace entre les mains des militants, doivent être largement utilisées de façon à faire connaître à tous les ouvriers les éléments à l’égard desquels ils doivent observer la plus grande vigilance et qu’ils doivent combattre avec la plus ferme énergie.* »



*Eugène Lanti, en 1938, alors en Australie*

Elle résidait alors à Paris où son domicile, 44 rue Turbigo (IIIème), figurait en 1935 sur la liste de vérifications des domiciles d’anarchistes. Elle était également membre du *Comité de défense social (CDS)*, qui venait en aide aux militants pacifistes, syndicalistes et anarchistes victimes de la répression<sup>26</sup>.

### **Une espérantiste militante dans la révolution espagnole**

On l’a dit, Marguerite Aspès était une espérantiste fervente, qui faisait de la propagande active pour la diffusion de cette langue, animant notamment des cours d’Espéranto à la Bourse du Travail d’Alger. Elle entretenait une correspondance avec Eugène Lanti, le fondateur de SAT, l’*Association mondiale anationale*,

<sup>23</sup> Solidarité policière !, Robert Louzon, *La Révolution Proletarienne*, n° 166, 10-01 1934

<sup>24</sup> En avant pour l’Unité Syndicale, *Alger Socialiste*, n° 537, 13 février 1931

<sup>25</sup> *Attention aux provocateurs, mouchards, escrocs et trotskistes ! Démasquons les ennemis !* ; sans date, sans éditeur [Parti Communiste], sans lieu

<sup>26</sup> 1912 : Entr’aide et Défense sociale : résister à la répression, Guillaume Davranche, <https://paris-luittes.info/1912-entr-aide-et-defense-sociale-5846>

réseau mondial des espérantistes favorables à la lutte des classes, indépendamment de leur positionnement idéologique (communistes, socialistes, anarchistes, ...). Dans un courrier qu'il lui envoie le 14 avril 1937 de Tokyo alors qu'elle réside à ce moment à Valence d'Agen, Lanti annonce à Aspès comment il a fini par s'éloigner du communisme<sup>27</sup>.

Le 18 juillet, 1936 les militaires espagnols avec à leur tête le général Franco se soulèvent contre la République et débentent une guerre civile impitoyable qui durera 3 ans. Le 19 juillet, dans les provinces espagnoles où les anarchosindicalistes de la CNT-AIT sont nombreux et organisés, particulièrement la Catalogne et l'Aragon, les ouvriers et les paysans organisent la contre-insurrection et débentent une Révolution sociale. Enthousiaste, Marguerite Aspès se rend sur place – vraisemblablement à Barcelone – pour participer à l'œuvre constructive révolutionnaire des anarchistes. Elle participe notamment à *Informa Bulteno*, la feuille d'information en Esperanto éditée par la CNT-AIT, en participant à sa diffusion avec « ferveur », comme on peut le lire dans le bulletin :



MARGARITE ASPES.—FRANCIO. Tute ni dankas pri la senditaj 50 fr. fr., kiu nin trafis. Ĉiuj ricevitaj resp. kup. estas menciataj en la leterujo. Ni dankas pro la senditaj resp. kup.

« *Nous vous remercions de tout cœur pour les 50 francs que vous avez envoyé. Tous les coupons de réponse mentionnés dans la lettre ont été reçus, merci pour ces coupons* »

Elle revient en France en avril 1937. Elle qui était une personne d'une grande sensibilité artistique, aimant à peindre et à faire de la musique tombe dans une grande dépression. Elle écrit à Eugène Lanti, qui se trouvait alors en voyage autour du monde à Tokyo, pour lui faire part de son souhait de se suicider. Lanti essaie de la dissuader, mais hélas le courrier arrive trop tard. Marguerite se suicide le 7 juillet 1937 à Foix (Ariège) après avoir appris la mort de son compagnon Léopold.

<sup>27</sup> Ulrich Lins, *Orwell's Tutor? Eugène Adam (Lanti) und die Ernüchterung der Linken. Jahrbuch der Gesellschaft für Interlinguistik 2020*, Leipziger Universität Verlag, 2020, p 112.



## Marguerite Aspès victime d'un prédateur sexuel ?



Émile Armand  
(1872 – 1962)

Pour l'espérantiste Eugène Lanti, les théories d'Armand, anarchiste individualiste adepte du libertinage, auraient aussi poussée Marguerite Aspès à se suicider :

*« Dans une de mes lettres, j'ai déjà dit que Marguerite Aspès m'avait écrit à propos de sa décision de se suicider. J'ai immédiatement répondu à sa lettre et j'ai essayé de la convaincre de la nécessité d'abandonner une telle idée, car notre mouvement a besoin de son aide, etc. etc. Mais cette lettre est arrivée trop tard en France, et il n'est pas certain qu'elle ait eu un quelconque effet.*

*Je ne connais pas exactement le motif principal qui a poussé cette compagne à se suicider. Cependant, je crois qu'elle est victime de la théorisation d'Armand dans « L'En dehors »*

*Un jour, elle m'a avoué son dégoût pour les choses faites selon les « principes » d'Armand. J'ai toujours ressenti de l'aversion pour ce type, pour ce maître sophiste. Dans un livre dont je ne me souviens plus exactement du titre ("Prenez-moi tous", je crois), Han Ryner<sup>28</sup> faisait référence à Armand et précisait que son principal objectif était de se procurer des femmes dans divers endroits, pour ne pas être obligé de fréquenter des bordels lorsqu'il se rendait dans les villes pour y prendre la parole dans des conférences. (...)*

*La vraie nature d'une femme est de porter des enfants, et je crois qu'elle a plus besoin d'un foyer et d'amour que d'un homme. Probablement que Mme Aspès l'a compris trop tard et que la vie l'a dégoûtée à ce moment-là. Armand porte une part de responsabilité dans son suicide, à l'image de ce qui se passe lorsqu'un prêtre use de son influence pour convaincre une jeune femme de devenir religieuse. »<sup>29</sup>*

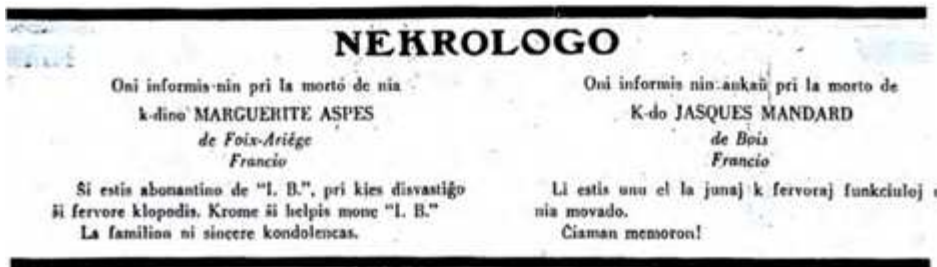
Même si les considérations de Lanti sont teintées d'un moralisme caractéristique de son époque, on ne peut exclure l'hypothèse que sous les vibrants plaidoyers d'Armand pour la « camaraderie amoureuse » se cachaient peut être aussi des pratiques qui lui vaudraient aujourd'hui d'être qualifié de prédateur sexuel ...

---

<sup>28</sup> Han Ryner, Prenez-moi tous ! Histoire de la Fraternité d'Amour, *Edition du tambourin*, Paris, 1930. Ryner était un ami d'Armand avec qui il partageait une conception anarchiste individualiste. Son roman *Prenez moi tous* décrit l'histoire fictive d'une Fraternité d'Amour, se présentant comme une sorte de supra-maçonnerie. « *Allégorie de la découverte de soi, Prenez-moi tous ! est aussi le récit d'une lente descente aux enfers due à la négation de cette singularité intime, ainsi qu'une méditation sur ce qui la constitue* » (Pierre-Yves Ruff, préface de la réédition chez Theolib)

<sup>29</sup> Leteroj de E. LANTI, kun antaŭparolo de Profesoro G. VARINGJEN, *Sennacieca Asocio Tutmonda*, Paris, 1940

Le décès de Marguerite Aspès fut annoncé dans le numéro d'août 1937 de *Informa Bulteno*.



Annnonce du décès de Marguerite Aspès dans *Informa Bulteno* du 10 Août 1937

« Nous avons été informés du décès de notre compagne Marguerite ASPÈS. Elle était abonnée à *Informa Bulteno*, pour lequel elle travaillait avec ferveur à la diffusion. De plus, elle aidait financièrement notre Bulletin. Nos plus sincères condoléances à la famille »



Le journal de la SAT annonça aussi son décès : « Le 6 juillet, la camarade Margareta Aspès s'est suicidée dans le sud de la France. Elle a été pendant de nombreuses années membre du Groupe Paris de la Fédération Ouvrière Espérantiste, et du cercle de la SAT, au sein desquels elle a collaboré très activement, notamment également en préparant une pièce de chant et de théâtre pour le 15e Congrès de la SAT [tenu en 1935 à Paris]. Elle était également active dans le

*mouvement antimilitariste. Ceux qui l'ont connue ne l'oublieront jamais. »*

Suite à son décès, Marguerite ASPÈS, simple militante, ni théoricienne en vue ni activiste spectaculaire, est progressivement tombée dans l'oubli au fur et à mesure que ceux qui l'avaient connu disparaissaient.

Puisse cet article aider ceux qui ne l'ont pas connu à se la remémorer.

# ANNEXES

# TEXTES POLITIQUES DE MARGUERITE ASPÈS

## La ponte à outrance

La Voix libertaire, 8 Mars 1930, numéro 54



Dernièrement la « Fondation Cognac » a distribué ses petites récompenses aux meilleures pondeuses françaises. Pauvres femmes, faut-il que vous ayez peu de conscience ou plutôt qu'elle vous appartienne bien peu pour agir d'une manière si contraire à vos intérêts et à votre bonheur !

Comme ce sont rarement les riches qui en font tant à la fois, je puis donc dire que ces pauvres femmes, médusées par cet appas, mettent au monde des enfants qui ne leur appartiennent pas puisqu'elles-mêmes, dans la misère le plus souvent, sont surmenées de travail, et n'ont pas le temps de goûter aux joies matérielles que cela pourrait leur procurer. Plus tard, lorsque ces enfants auront atteint treize ans, alors, ou ils traineront dans le ruisseau et seront la proie des milieux les plus vils, ou ils deviendront des assassins [militaires], ou bien ils seront obligés de donner la plus grande partie de leur temps à un travail qui en fera de vrais esclaves.

O mères, voyez donc qu'ils ne vous appartiennent pas plus dans leur jeune âge qu'à l'âge adulte, ces enfants que vous faites en série. Réfléchissez, quelle joie trouvez-vous de vos actes ?

La vraie joie c'est la liberté et le bien-être. Le moyen, c'est de dominer la nature là où nous le pouvons, afin de la faire servir le plus possible à notre bonheur personnel et à celui de notre grande famille qui est l'humanité.

*Marguerite SEPSA*

# Des réalisations concrètes que doit envisager l'anarchosyndicalisme

La Voix libertaire, 15 Mars 1930, numéro 15



Je ne sais si beaucoup de travailleurs ont remarqué, comme moi, la faiblesse des réalisations obtenues par les syndicats. Je suis arrivée à me demander si, au lieu de l'action menée jusqu'à maintenant par les syndicats révolutionnaires, il n'y aurait pas un chemin tout différent à prendre afin de réaliser quelque chose de plus concret et qui réponde mieux à nos conceptions.

Jusqu'à présent, les ouvriers n'ont pas obtenu grand-chose avec leur manière d'agir qu'ils tiennent pourtant comme le meilleur de leur pouvoir, comme le plus grand de leurs moyens de lutte contre l'exploiteur : la grève.

S'ils ont réalisé quelque chose un jour, cela leur est repris le lendemain, nous l'avons vu pour la fameuse journée de 7 heures chez les mineurs d'Angleterre - qui compte cependant un si grand nombre de chômeurs - qu'ils ne purent même pas conserver malgré leur longue persistance dans la grève ; nous l'avons vu pour les travailleurs de l'industrie cotonnière où, cette fois, il était question de la diminution des salaires. En France, nous pouvons compter les rares grèves qui obtiennent des résultats satisfaisants ! Les capitalistes qui sont à la tête de ces industries paraissent très fermement décidés à se montrer inflexibles. Ils en ont le pouvoir puisqu'ils trouvent des esclaves pour les servir et les défendre contre les travailleurs plus évolués.

Que peuvent faire les travailleurs actuellement dans les pays capitalistes comme

l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Amérique, etc.... où la police est de plus en plus renforcée, de mieux en mieux armée - n'a-t-elle pas à présent l'aviation à sa disposition ? - où, le port d'armes étant prohibé, l'ouvrier se trouve en état d'infériorité évidente contre une bande d'apaches officiels, armée et organisée.

Contrairement à la principale tactique des CGT qui n'est actuellement mise en pratique que par les syndicats révolutionnaires, et qui consiste chez tous, jusqu'à présent, d'employer la grève et seulement la grève – ce qui a mené à fort peu de choses : le meilleur des régimes capitalistes, **avec sa discipline**, n'étant pas ce que nous voulons, mais ce que nous repousserons toujours avec autant d'opiniâtreté - pourquoi luttons-nous à la manière des communistes qui, étant soi-disant contre la guerre, contre l'armée nationaliste, revendiquent d'un autre côté, l'amélioration du sort du soldat et du réserviste, l'adoucissement de la discipline, etc... ? Voulons-nous, oui ou non de la discipline ? Non, la discipline la plus douce, le collier le plus délicat, nous ne le voulons pas. De même nous repoussons de toutes nos forces le régime d'oppression et de tyrannie qui est la conséquence du capitalisme et ne voulons pas travailler à son adoucissement.

Pourquoi chercher des améliorations de salaires par les grèves puisque nous ne voulons pas de salaire ? Pourquoi revendiquer la journée de 8 heures ou même de 6 heures, puisque nous ne voulons pas, au fond de nous-mêmes, d'une journée salariée par le capitaliste. Ah ! oui, beaucoup croient, par ces revendications, amener leurs frères de travail à des idées un peu plus avancées, les « entrainer » à la révolution.

Je ne crois pas que les hommes soient, en général, capables de lutter encore avec foi et enthousiasme lorsqu'ils ont atteint à un minimum de confort ; il n'y a que des exceptions, et la gloire en est aux anarchistes, aux vrais êtres assez généreux pour ne pas s'en tenir à leur propre vie et ne pas se contenter de la satisfaction de jouissances immédiates qui est dans chaque être humain, et qui veulent négliger leur quiétude personnelle afin de continuer leur combat pour l'émancipation des travailleurs.

Nous ne voulons pas de rêves, de belles phrases, de luttes même, qui ne conduisent pas à notre but. Notre but, ce devrait être de vouloir réaliser quelque chose de concret, tout de suite. Nous savons tous que, pour réaliser, il est une force, la plus puissante actuellement : **l'argent**. Voilà un mot qui fait peur à beaucoup ! Cela se comprend car à quelles saletés, à quelles compromissions conduit l'argent lorsqu'il est touché par des gens sans scrupules et sans le véritable esprit anarchiste ! Nous ne voulons pas de l'argent dans notre société future, c'est pourquoi beaucoup croient bon d'en faire fi actuellement. Mais, chers camarades qui pensez ainsi, avec quoi voulez-vous donc lutter aujourd'hui contre le gouvernement si bien armé, défendant un capitalisme dont les puissantes ramifications se prolongent dans le monde entier ?

Les armes, vous n'y avez pas droit, l'argent, vous le méprisez, les grèves, ce n'est, comme je l'ai dit précédemment, qu'une illusion, on les laisse faire tant qu'elles ne font pas peur, mais le jour où elles s'étendent un peu trop, on a recours à cette création d'après-guerre, les gardes-mobiles, pour les mâter, et si l'ouvrier y gagne quelque peu et quelquefois l'augmentation du coût de la vie, suit l'augmentation des salaires. Bientôt même, nous verrons ce droit supprimé, les faits qui se sont passés récemment en France (1<sup>er</sup> août) nous poussent à penser cela.

Les grèves ne nous conduiront pas au but que nous cherchons, cependant, je ne voudrais pas que l'on interprète mal ma pensée, car je ne suis pas contre l'esprit de grève, mais je prétends que ce ne doit pas être notre unique et première préoccupation.

Ah ! la grève générale lors de la guerre ! Ce serait beau ! Mais c'est une illusion. Nous connaissons les bourrages de crânes faits par tous les journaux sans exception au moment d'une guerre. Alors, on évoque les motifs de « défense nationale », ou bien, lorsque c'est pour s'accaparer un morceau de terrain en Afrique ou en Asie c'est pour « civiliser des peuples barbares », « leur faire connaître le progrès et leur faire profiter de nos inventions ». Il y a toujours un motif et un motif qui semble beau à ceux qui ne voient pas profondément, car les journaux bien rétribués (l'argent ! ...) par ceux-là mêmes qui ont un intérêt personnel à vouloir la guerre, savent chanter sur le ton le plus dithyrambique afin d'attirer les foules par leurs plus beaux sentiments.

Alors, on marche, et ceux qui ne veulent pas, ou bien sont entraînés malgré eux par les autres, ou bien y sont contraints par la violence. C'est un bel espoir qu'ont toujours eu les révolutionnaires que cette grève générale. Ce serait aussi le mien si cela ne me paraissait pas irréalisable.

N'est-il pas une réalisation de première importance contre la guerre ? boycotter tout travail qui sert à la guerre. De celui-là, on ne s'en sert pas actuellement, comment emploierait-on l'autre dans un moment où l'on courrait alors un danger de mort ! Dans tout métier nous travaillons pour la guerre : plus ou moins directement, nous travaillons aux poudres et aux munitions que l'on emploiera dans la prochaine guerre ou contre nous le cas échéant si nous mêlons un jour des gestes de courage à notre affranchissement : nous nourrissons, habillons, le bourreau qui bientôt abattra l'un des nôtres parce qu'il se refusera de tirer, nous entretenons grassement le policier en attendant qu'il se jette sur nous le jour où nous crierons trop fort notre soif de pain, de bien-être et de liberté pour tous. Travailler, même 6 heures pour tout cela, non, ce n'est pas ce que nous devons vouloir, cela me paraît une fausse route. On dit : « Ce sont des revendications immédiates, mais qui n'enlèvent rien à notre idéal » Pour moi, il me semble qu'on oublie trop souvent l'idéal, et puis, prenons des exemples, ne voyons-nous pas dans les établissements où les salaires sont un peu plus élevés, les travailleurs se trouver ainsi contents de leur sort et



délaisser la lutte. C'est presque fatal. L'ouvrier ou l'employé prend alors la tournure d'un valet. Le syndicat révolutionnaire disparu bientôt, le maître dirige les consciences par un syndicat couleur patronale. Ainsi chez Ford en Amérique et chez tous ceux qui essayent de s'inspirer de lui. Nous pouvons remarquer cela également en France dans les compagnies ou banques d'origine américaine, par exemple, où les employés tant mieux rétribués, font leurs petits-bourgeois et, en toute occasion, soutiennent le patronat et se prosternent devant lui. Ils n'ont qu'une ambition, celle de singer leurs maîtres, les riches ; ils n'ont, comme but dans la vie, que la réalisation de leur confort autant qu'il leur est possible de le faire et perdent le goût de ce qu'il y a de plus beau au monde : la liberté.

À mon sens, la vraie réalisation, nous pouvons l'obtenir tout de suite en groupant nos efforts et en essayant de former des coopératives dans les villes et des colonies dans les campagnes. Arriver à ne plus travailler pour d'autres que pour nous-mêmes, ne plus produire pour les guerres, ne plus avoir d'aliments falsifiés mais seulement des produits que nous aurons fabriqués nous-mêmes et cela le plus vite possible, voilà, présentement le seul idéal économique, pour des syndicalistes anarchistes.

Alors nous formerons d'abord un noyau, petite île dans cette mer sociale, et qui ira se développant toujours et attirera vers elle de plus en plus les travailleurs qui seront touchés par la meilleure des propagandes.

*Marguerite SEPSA*

---

## « La révolution sera anarchique ou ne sera pas »

*Le Libertaire, 26 juillet 1930*

« La révolution sera anarchique ou ne sera pas » : je reprends une phrase relevée par Malatesta dans son article sur « Les anarchistes aujourd'hui », paru dans le *Libertaire* du 5 juillet. Je crois que ce n'est pas une phrase qui ne signifie rien ou qui exprime une sottise.

En effet, il ne peut en être autrement. Si la révolution est internationale, c'est alors que les États seront détruits ainsi que les armées ; les frontières n'existeront plus.

N'aurons-nous déjà pas atteint un stade anarchique lorsque nous aurons détruit : patries, capitalisme, armées et frontières ?

Cette révolution-là, et selon ce que je crois, il ne s'agit que de celle-là lorsque les camarades prononcent cette phrase, cette révolution n'a encore jamais existé. Il y eut des révolutions ; il n'y a pas encore eu « la révolution sociale ».

Il ne faut pas compter faire l'éducation des masses avant la révolution, évidemment, comme le dit Malatesta ; combien de siècles cela demandera-t-il, et même y parviendrons-nous ?

Mais alors, si après une révolution partielle se forme un nouveau gouvernement, alors il nous faudra combattre encore le gouvernement institué par le peuple révolutionnaire et nous serons toujours en perpétuel combat et dans ce cas, nous ferons acte d'autorité si nous employons la violence pour imposer nos conceptions.

Oui, ayant un tempérament anarchiste, nous ne pourrions pas obéir à ce gouvernement, nous lui refuserions notre concours soit pour l'impôt, soit pour le service militaire. Les exemples et les simples conseils suffiraient-ils alors à convaincre la masse que nous avons raison et qu'en effet, l'on peut fort bien se passer d'autorité, que cela n'en vaut que mieux ?

Et alors, avons-nous besoin d'attendre ce moment pour préparer l'anarchie ? Non, nous pouvons déjà dès maintenant, travailler à la grande révolution sociale par plus d'internationalisme. L'espéranto est une aide précieuse, servons-nous-en. Correspondons davantage avec les camarades des autres pays, mettons-nous le plus possible en rapport avec eux. Il faut que la distance, les frontières ou le langage ne soient plus aucune entrave à la création de liens étroits entre les éléments des divers pays ; il faut dès maintenant travailler à la grande révolution sociale par plus d'internationalisme en aidant par tous les moyens aux soulèvements qui ont lieu dans tous les pays, même si ces soulèvements sont d'origine autre qu'anarchiste, mais VRAIMENT révolutionnaires (1) et en nous efforçant de leur donner une orientation libertaire.

*Marguerite SEPSA.*

(1) Je ne parle pas, naturellement, des soulèvements qui ont lieu en Allemagne et que l'on traite de « révolutionnaires » émeutes causées par les racistes en Allemagne, en Autriche ou ailleurs.

## Religions, sciences, liberté

*Le Libertaire, 2 août 1930*

Jusqu'à maintenant, les religions ont joué un rôle particulièrement grand dans les sociétés ; il y eut, selon moi, des influences particulières à telles ou telles religions, on peut dire qu'il y en eut vraiment peu de bonnes ; à mon avis, les religions ont toutes une influence néfaste sur les cerveaux et cette question ne me laisse pas seulement indifférente, mais au contraire me passionne énormément et m'incite à lutter toujours davantage contre un des plus intraitables fléaux que subit encore malheureusement de nos jours l'humanité.

La société meilleure que nous rêvons ne sera jamais réalisée tant que l'esprit d'autorité et de mysticisme des religions n'aura pas disparu.

Je n'énumérerai pas les crimes que les religions ont commis, aidé à commettre ou ceux qu'elles n'ont pas empêchés, malgré le pouvoir qu'elles en avaient, si elles avaient voulu en toute logique se conformer à leurs principes fondamentaux. Car toutes possèdent quelques principes de moralité qu'elles ne respectent pas, malheureusement, les interprétant toujours dans un sens contraire à la vraie humanité.

Je ne voudrais envisager les religions qu'au point de vue du mysticisme qui est à leur base.

Tout mysticisme mérite notre mépris, quel qu'il soit : adoration d'un Jésus, d'un Lénine ou d'un Jaurès, ou bien adoration de l'inconnu, tous sentiments de l'homme poussés à l'exagération, lui enlevant tout contrôle de lui-même, lui faisant perdre toute vraie notion de la réalité. Le mysticisme abrutit l'homme, l'habitude à ne pas penser par lui-même, mais toujours suivant des données établies ; il empêche de se développer en lui l'esprit critique qui fait les vrais « hommes ». Le mysticisme prosterne l'homme devant une morale toute faite, le force à accepter ce qu'il n'a pas contrôlé, lui défend de juger d'une chose suivant son tempérament et en toute conscience, empêche son esprit critique de se développer. C'est pourtant l'esprit critique qui fait les vrais « hommes ». Nous voyons les Européens s'agenouiller devant des ostensoirs et des statues, effigies de leur dieu; nous voyons les peuples primitifs se prosterner devant des images de bois ou de pierre ; nous en voyons d'autres se prosterner humblement devant le soleil, ce qui est une chose que je comprends encore mieux, car, à choisir entre tous ces divers objets, et même le dieu éthéré des théosophes, c'est encore le soleil qui bénéficierait de ma plus grande sympathie : lorsque je pense à tous ses bienfaits, à la douce chaleur qui nous pénètre, lorsqu'il nous illumine de ses rayons, aux champs de blé doré qui réjouissent nos yeux, alors, j'avoue que ceux qui l'adorent sont les plus logiques, surtout s'ils savent goûter tous ses bienfaits et lui rendent hommage pour cela.

Pourtant, aimer le soleil qui nous éclaire, aimer la belle nature qui nous entoure, s'enthousiasmer devant certaines magnifiques nuits étoilées, ce n'est cependant pas être mystique.

La folie du mysticisme, la folie des religions, c'est d'empêcher l'être humain de s'appartenir et de voir les choses avec sang-froid, c'est la maladie de vouloir tout convertir autour de soi avec tant d'acharnement et d'autorité que l'on va jusqu'à employer les méthodes les plus cruelles pour arriver à ses fins. Et si cela n'a pas lieu maintenant dans nos pays, c'est parce que la force manque à ces institutions, c'est parce qu'elles sont déjà sapées par l'esprit de libération qui s'empare des humains avec l'évolution. C'est aux ensoutanés, maintenant à se plaindre des soi-disant brimades qu'on leur fait subir aux pays des Soviets, ils devraient se taire s'ils avaient la conscience de se rappeler les tortures qu'ils ont infligées aux incroyants du temps de l'Inquisition.

Qu'on les laisse prendre un peu plus pied dans la vie sociale, qu'on les laisse reprendre petit à petit l'emprise qu'elles y ont perdue, alors nos yeux pourront pleurer devant les souffrances qu'elles répandront pour faire plier les êtres humains sous leur joug. Ne nous laissons pas rendre indifférents par l'état de relative faiblesse où les religions se trouvent aujourd'hui, le monstre est prêt à renaître à chaque moment ; il ne veut pas mourir !

Les religions ont empêché les sciences de se développer ; elles ont été une grande barrière au progrès ; c'est peut-être grâce à des hommes comme Rabelais ou Voltaire que nous pouvons aujourd'hui penser librement ; grâce à des hommes comme eux et aidée de sa propre force, la science a triomphé ; devant la Vérité les religions n'ont pu que s'incliner ; elles ont été entraînées malgré elles sur la route du progrès qui monte toujours. C'est là que l'on peut voir combien la religion est contraire aux lois naturelles de la vie, puisque celle-ci suit toujours sa course vers le progrès, nous entraînant toujours vers un stade de plus en plus évolué, tandis que celle-là, se reportant toujours aux Écritures, est stable par nature et a horreur du progrès.

C'est pourquoi la religion empêche aux fidèles d'approfondir les mystères. Le mystère est pour elle son plus grand atout, il attire les foules, laissées exprès dans l'ignorance. La foule est une grande enfant ; elle aime le mystère et le ritualisme et c'est cela que nous devons combattre en elle en l'éduquant. Nous disons que le mystère et le rite sont des choses que l'on doit fuir comme la peste. L'homme doit chercher à approfondir tout le connaissable et abandonner l'inconnaissable. L'inconnaissable est du domaine des poètes et des artistes ; on ne peut utilement s'en servir que dans l'art. Servons-nous de lui, mais ne le servons pas.

On peut le dire, si l'esprit d'autorité, de ritualisme et de mysticisme disparaissait de la société, alors le monde serait peut-être prêt à réaliser ce que nous rêvons, car je crois qu'ici, quelques idées que nous ayons, nous aspirons tous à la réalisation d'une

société où règne enfin la justice.

L'éducation religieuse rend l'enfant hypocrite en lui cachant des vérités élémentaires qu'elle considère comme immorales. Elle met de l'immoralité dans tout, elle apprend à considérer l'acte charnel comme une chose odieuse. Déjà, dès le début, en nous enseignant que Marie fut mère tout en restant vierge, ce qui fausse déjà stupidement l'esprit logique des enfants, on leur apprend à connaître le mensonge. Elle met du mal dans les actes les plus naturels et peut-être les meilleurs. Par cela, elle déprave l'être humain au lieu de le laisser s'épanouir harmonieusement dans un bonheur sain et normal. Elle transforme la plupart de ses prêtres en sadiques et fait des autres des malheureux en brimant le plus violent de leurs instincts, l'instinct sexuel. Elle fait des femmes de vieilles bigotes médisantes et acariâtres, tout cela par sa moralité sexuelle. Enfin, ne laisse comme refuge aux humains torturés par leur sexe que l'hypocrisie de la masturbation.

Les religions ont en horreur la liberté ; ce que l'être humain, même le plus ignorant et le moins évolué apprécie le plus au monde c'est la liberté. C'est pourquoi je pense que les hommes ne pourront vraiment être heureux que lorsqu'ils auront pu enfin se dégager du joug de cette vieille sorcière vénale qu'est la religion.

À bas la religion ! À bas l'esprit religieux !

*Marguerite SEPSA.*

---

## PARTICIPATION AU CONGRÈS DE 1935 DE LA SAT

**Provizora Programo de la XV-a Kongreso**

*Sabato, 3-a de aŭgusto:* Tago de la alveno. Akceptejo funkcios ĉe la Kongresejo (Salle ADYAR, 4, Square Rapp, Paris VII, proksime de Marskampo = Champ-de-Mars).  
20.30 h. Interkonatiga Vespero ĉe la Kongresejo kun muzikaj k aliaj prezentoj.

*Dimanĉo, 4-a de aŭgusto:* 9.30 h. Kolektiĝo ĉe la Kongresejo por promen-oj tra la urbo. Akcepto ĉe la Norda stacidomo de la holanda per-fervoja karavano.

12-a h. Komuna manĝo en tri restoracioj, proksimaj unu de la alia — el ili unu estas vegetara.  
Post la komuna manĝo irado al la solena malfermo.

14.30 h. Solena Malfermo sub la aŭspicioj de la FEO (LEA), kun orkestra muziko, kantoj, salutparoladoj de esp-istaj k organizaj reprezentantoj, ktp. Teatraĵo : La Versaja Kaptito.

Nous n'avons pas réussi à ce stade à identifier de texte de Marguerite Aspès dans les journaux espérantophones de l'époque. Néanmoins nous savons, d'après sa nécrologie parue dans *Sennaciulo*, la revue de la SAT, qu'elle avait participé activement aux spectacles de chants et de théâtre donnés lors du 15<sup>ème</sup> congrès mondial de SAT à Paris, en août 1935. Dans son numéro de compte rendu du congrès (septembre 1935), *Sennaciulo* nous précise : « *L'orchestre joue L'Internationale, que tout le public chante. La réunion solennelle se terminera par une représentation de théâtre « Le Prisonnier de Versailles ». De chaleureux applaudissements récompensent la bonne volonté des comédiens non professionnels, membres de la Fédération Espérantiste Ouvrière (FEO - LEA) »*

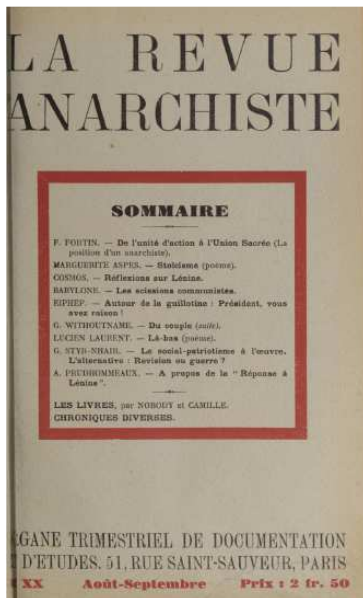
# POEMES DE MARGUERITE ASPÈS

## Stoïcisme

*La Revue Anarchiste, Août – Septembre 1934, numéro 20*

Quand vient le soir dans ma cellule  
Avec mélancolie je songe en regardant  
Comment l'azur du ciel ternit au crépuscule  
Tandis que les oiseaux chantent leurs derniers  
chants.  
C'est la paix des prisons le soir après six heures  
Mais la paix de mon âme ainsi que de mon cœur  
Si je sais la chercher, je la trouve à toute heure :  
Une tour imprenable à mon fort intérieur.  
(Prison de Barberousse). 4 mai 1932.

*Marguerite ASPÈS*



## Blanc et noir

*La Revue Anarchiste, Octobre-Décembre 1935, numéro 24*

Au fond de mon cœur  
Il y a la lie,  
La lie de ma vie,  
Toute sa rancœur !

Au fond de mon cœur  
Il est une plante  
De beauté croissante :  
C'est tout mon bonheur !

Au fond de mon cœur  
Est le désespoir  
Qui ne sait prévoir  
Un destin vainqueur !

Au fond de mon cœur  
Il est une ivresse,  
C'est l'espoir qui dresse  
Un futur meilleur

*Marguerite ASPÈS*

# DE SA RÉBELLION CONTRE LA POLICE D'ALGER À LA LISTE NOIRE DU PARTI COMMUNISTE

## Alger : Le mouchard est roi

*Le Libertaire, 10 Janvier 1931*

Notre camarade Marguerite Sepsa a été arrêtée et emprisonnée dans des conditions tout à fait révoltantes.

Le mercredi 10 décembre [1930], une réunion unitaire syndicale avait lieu et, au cours de cette réunion, notre amie ayant appris que des policiers se trouvaient dans la salle, interpella le bureau et traita les mouchards avec tous les égards dus à leur abominable métier.

Cela ne leur plut pas, comme de bien entendu, mais dans la salle ils ne soufflèrent mot, se réservant avec toute la témérité qui les caractérise, lorsqu'ils ont à faire à une femme, pour la sortie de la réunion.

En effet, Marguerite fut appréhendée et sommée de rétracter les propos qu'elle avait prononcés, moyennant quoi la liberté lui serait rendue. Comme les « bourriques » connaissent mal nos militants ! ...

Parce que lâches, ces répugnants personnages s'imaginent que le courage n'existe pas.

Marguerite les envoya promener ainsi que le Commissaire.

Le juge fut traité de la même façon. Tout ce joli monde fut vengé puisque notre amie est en prison.

Nous apprenons que Maître Testa la défendra. Les compagnons et compagnes d'Alger sont immédiatement intervenus et ont exercé la solidarité.

Tous les révolutionnaires, tous les hommes de libre-pensée, tous les hommes de cœur, protesteront contre un tel abus et obtiendront – s'ils le veulent – la mise en liberté immédiate de Marguerite Sepsa.



# En avant pour l'Unité Syndicale

Alger Socialiste, n° 537, 13 février 1931

## EN AVANT Pour L'UNITÉ SYNDICALE

Ordre du jour voté à la Bourse du Travail, le 25 janvier 1931.

(ALGER)

Les camarades soussignés, appartenant aux organisations adhérentes à la C.G.T., à la C.G.T.U., à la C.G.T.S.R. et aux organisations autonomes ou indépendantes.

Après avoir pris connaissances des deux manifestes du 9 novembre 1930 et du 11 janvier 1931, sur l'Unité Syndicale.

Déclarent que plus que jamais la fusion de toutes les forces ouvrières devient nécessaire, et font confiance aux promoteurs de ce mouvement.

Albenque (Chemin de Fer Etat Indépendant) Alquier (Inscrit Maritime confédéré) Aspès Marguerite (C.G.T. S.R.) Badia (Inscrit Maritime confédéré) Blanquier (boulangers unitaires) Boriello (Charpentiers de Marine Autonomes) Bureau (U.S.T.I.C.A.) Campmbi (métaux autonomes) Coudert (P.T.T.) Crespo (métaux autonomes) Descoubés (régional guerre et pen-

*Ordre du jour voté à la Bourse du Travail d'Alger, le 25 janvier 1931*

Les camarades soussignés, appartenant aux organisations adhérentes à la CGT, à la CGTU, à la CGTSR et aux organisations autonomes ou indépendantes,

Après avoir pris connaissance des deux manifestes du 9 novembre 1930 et du 11 janvier 1931, sur l'Unité Syndicale,

Déclarent que plus que jamais la fusion de toutes les forces ouvrières devient nécessaire, et font confiance aux promoteurs de ce mouvement.

(...)

Aspès Marguerite (CGTS-SR)

(...)

N.B. — Les camarades confédérés, unitaires, autonomes. C.G.T.R.S. (sic), indépendants qui sont partisans de l'unité spéciale, sur les bases des deux manifestes, sont priés d'écrire au camarade Albenque, Bourse du Travail, rue Massieu de Clerval.

## Souvenirs de [la prison] Barberousse

*Le Libertaire, 1<sup>er</sup> Mai 1931*

L'anarchiste, c'est l'être qui aime le beau. On ne peut aimer profondément le beau sans aimer à l'extrême ce qui est juste et bien.

Ce n'est pas l'homme qui souffre, surtout, qui nous émeut, mais nous, nous allons toujours à la racine, à la cause. C'est la laideur de ceux qui exercent sans aucune honte la cruauté, de ceux qui font souffrir par plaisir, par vengeance, qui nous émeut le plus.

Tout ce qui est beau réjouit l'anarchiste (sa vue, son ouïe, son odorat, son toucher, tous ses sens enfin, sont des instruments qui apportent en lui du bonheur). Mais, comme son cœur souffre, lorsqu'il voit la laideur et l'injustice !

O camarade qui ressent cela comme moi, as-tu déjà vu de près une scène de guillotine ? Pour moi, je ne l'ai pas vue, mais cela s'est passé si près de moi !... J'ai seulement entendu quelques cris et senti la réalité d'un peu près.

Faut-il donc que l'on doive toucher de près une réalité pour ressentir vibrer ses « cordes intérieures » ? Des relations écrites ne suffiraient donc pas ? — Merci à ceux qui, artistes, nous font ressentir la vie comme si elle était réelle et qui, par la beauté de leurs œuvres, font toucher à ceux qui vivent au repos, grassement nourris et confortablement logés et honorés dans la société, mais qui ont un cœur, les misères humaines. Gloire aux écrivains comme Zola, Tolstoï, Gorki, Barbusse et tant d'autres ! Gloire à l'écrivain-artiste Panaït Istrati qui nous fait si bien toucher la réalité qu'un livre de lui, on croit le vivre !

C'était un soldat qui, sous l'exaspération du désir sexuel obnubilé par la société avait, sans doute après des résistances violentes de sa victime, tué et ensuite violé un compagnon de caserne.

Peut-être cet homme était-il une brute. Cela m'est assez indifférent à penser, car, même s'il n'a été que momentanément une brute, lui m'intéresse moins que le reste, parce que : 1° la chose est passée. 2° il a souffert, c'est vrai, du mépris que presque tous et peut-être tous ont eu pour lui, même ses compagnons de peine, il a souffert depuis le jour où il a su qu'il était condamné à la peine de mort jusqu'au moment où le couperet est passé sur sa tête. La plupart des hommes ne valent pas que l'on s'apitoie sur leurs souffrances, car ils ressentent peu et s'adaptent facilement. C'est une chose douloureuse à constater.

Mais la société criminelle qui l'a condamné, elle, par vengeance ! Mais tous ceux qui ont préparé la scène sur la place, ceux qui ont sciemment et sans honte, aux yeux de tout un public inconscient, raisonné et préparé tranquillement la chose afin que, dans la bonne règle, elle fut à telle heure exécutée ! Les exécuteurs d'un

innocent ! Car n'est-ce pas la société la coupable ? Elle, qui organise des écoles de dépravation morale, au moyen des casernes. Elle qui, par son éducation fautive et son manque d'éducation et d'instruction à la plupart des prolétaires, ici, en Algérie, pousse les enfants du prolétariat, dès le plus jeune âge, à la misère, à la vue !

Puisque j'ai été en prison, il faut que cela m'ait servi à quelque chose. Eh bien ! Voici une chose que j'ai vue avec « mes yeux » : c'est que, toutes les femmes qui étaient dans la prison avec moi, appartenaient au prolétariat. Je ne puis pas même citer l'exception de « crimes passionnels ».

À part de rares exceptions, pour qui sont faites les prisons ? — Pour le prolétariat. — Qui garantissent et servent-elles ? — La classe bourgeoise et une bande de fonctionnaires, champignons de la classe bourgeoise. De même : pour qui sont faites les maisons publiques ? — Pour les femmes prolétaires. — A qui servent-elles ? — La plupart du temps, à la classe bourgeoise et aux parasites sans conscience qui en font partie. — A qui sont les plus durs travaux ? — Aux prolétaires, mais le meilleur pain et les plus belles maisons sont donnés à ceux qui ne travaillent pas. Oui, les prisons sont dévolues, à de rares exceptions près, à des gens du prolétariat. La guillotine également.

Qu'ai-je constaté encore ? C'est que la plupart des prisonnières étaient illettrées.

Et voici : quand un malade souffre d'un mal, le médecin ne cherche pas à frapper le mal, s'il est un bon médecin. C'est la cause du mal qu'il essaiera d'enlever. Si j'ai, par exemple, un mal de tête provenant d'une maladie profonde qui me cause de la fièvre, comme la syphilis ou la tuberculose, le médecin ne se contentera pas de me donner un cachet d'aspirine, mais il me fera des piqûres afin de traiter la cause du mal de tête, c'est-à-dire, la syphilis ou la tuberculose. Il faudrait que j'aie la tête aussi légère que celle d'un enfant pour penser qu'il traite bien mon mal en me donnant un cachet d'aspirine. Évidemment, par ce moyen, il aurait touché aux apparences du mal, c'est-à-dire qu'il m'aurait enlevé momentanément mon mal de tête. Mais quelques heures après, il aurait fallu recommencer, car le calmant aurait cessé son effet.

Ainsi est la société. Elle s'y prend, vis-à-vis des criminels, comme un mauvais médecin envers un malade. Elle extirpe momentanément un mal en détruisant un être humain. Mais elle n'a pas touché à la cause du mal !

Voici ce que je me suis dit en prison : « Si toutes les détenues qui sont autour de moi avaient été riches, auraient-elles été amenées ici ? »

Vous sentez bien, vous qui me lisez que c'est non qu'il faut répondre. — Les unes, leur manque d'éducation les a conduites à employer la violence envers quelqu'un. Une a tué son enfant à sa naissance parce qu'il était venu contre son gré. Cette autre a tué son père qui buvait et lui menait une vie impossible. Celle-ci est en prison pour recel ; cette autre, domestique, voit 3.000 francs chez sa patronne et les lui

prend parce qu'elle fait une comparaison avec la misère qui règne dans sa famille. Cette petite, une Mauresque de 13 ans, est tentée par une petite pendulette chez sa patronne et la lui prend, etc., etc...

La société ne cherche pas à détruire la cause de ces vols et de ces meurtres, ce dont elle aurait pourtant bien avantage, d'un sens. Il est vrai que, pour cela, il faudrait pour commencer : le travail pour tous et librement accepté et le bien-être pour tous. La liberté sexuelle et le droit à l'avortement. L'instruction à tous, à tous les indigènes. Cela, le portefeuille de certains personnages en souffrirait quelque peu, de même que les sentiments chauvins de quelques autres.

Les prisons pourraient ne pas exister si l'on voulait. Il faudrait vouloir.

Je voudrais, pour terminer, parler de l'horreur des prisons. Ici, on dirait que l'on cherche à tourmenter le monde par plaisir. On veut surtout vous « punir » en prison. Alors toute joie vous est interdite : les oreilles des cerbères qui vous guident ne tolèrent pas chez les prisonnières les manifestations de la joie, joie que l'être humain jeune et enfin adapté à la vie la plus dure, trouve en lui-même; la joie étant le propre de l'homme et surtout de la jeunesse, c'est comme un besoin vital chez une jeune fille de rire et de chanter, même si elle est privée du nécessaire et de la liberté. Car sa vie crie en elle, et cherche à s'extérioriser !

À chaque instant ici l'on voit les manifestations de l'autorité des chiennes du garde.

N'ont-elles pas honte de jouer constamment un pareil rôle ? Voici en quoi consiste le métier : si vous entendez rire : vous criez ; si vous entendez chanter, vous hurlez. Il faut tout le temps chercher à embêter les détenues. Ainsi, si elles veulent du linge de chez elles, il faut qu'il passe avant à l'étuve, comme cela, il mettra quelques jours à leur parvenir. Mais si vous avez besoin d'une bande, on vous en procure une qui n'a même pas été lessivée, mais seulement lavée à la main et encore toute maculée de sang. Si l'on vous voit, en hiver, lorsque vous allez chercher la soupe, vous arrêter auprès du poêle pour vous chauffer un peu — car votre soupe est moins que tiède — on crie. Ce poêle, comme vous le pensez, est pour les surveillantes. Pauvres détenues ! Vous pensez en vous-mêmes : « *Comme il ferait bon chauffer un peu notre soupasse à ce poêle qui ne sert pas !* » — Cela serait trop bon pour vous. Il faut avaler votre soupe presque froide.

De combien de choses autres pourrait-on parler encore ? Des gamelles qui servent : à manger la soupe, à faire sa toilette, à vomir, et même... de pot de chambre. Cela, j'affirme l'avoir vu.

Oui, il y a bien une sorte de grand lavabo dont les robinets de cuivre brillent et font certainement beaucoup d'effet. Cela, c'est pour les visiteurs, ainsi que les appareils de douche. Comme cela, vous comprenez, ils ne vous posent pas la question, si ces appareils d'hygiène servent ou ne servent pas; puisqu'ils les voient ! Ils disent sûrement en eux-mêmes : « *Comme ils sont heureux ces prisonniers de*

*Barberousse ! Quelle hygiène tout de même !* » Seulement, les prisonnières ne s'en servent pas en réalité, les appareils en question ne fonctionnant pas. C'est juste du tape-à-l'œil.

Quelle laideur que de consacrer sa vie, comme gardien de prison, à faire du mal autour de soi, à « empêcher d'être heureux ».

Cela exaspérait encore plus ma sensibilité que la souffrance des prisonniers. Comme je l'ai déjà dit, l'être humain, surtout la masse, s'adapte facilement, même à la plus mauvaise vie. Cela n'est peut-être pas très beau, mais c'est une constatation.

Pour moi, qu'est-ce que mes yeux constatent ? Plus du tout de souffrance chez les uns, ou bien une souffrance à peine ressentie et, chez d'autres, une souffrance momentanée.

Mais je vois la méchanceté perpétuelle des gardes chiourmes, méchanceté de règle, dans un seul but : faire souffrir, pour « punir ».

C'est déjà en germe, cela, chez la mère qui punit son enfant lorsqu'il a fait quelque chose de mal.

Cela se retrouve aussi dans les théories des hommes comme Gandhi, qui veulent « purifier par la souffrance ». C'est une sorte de folie chez Gandhi. Le bonheur seul rend meilleurs et le jour où la société sera telle que chacun sera libre et heureux en son sein, alors, ce jour-là, l'évolution morale aura fait un grand pas.

***Marguerite SEPSA***

## ALGER: Est-ce un mal, oui ou non, d'apprendre l'Espéranto ?

### Est-ce un mal d'entrer dans une Bourse du Travail ? Trois de nos camarades étrangers arrêtés

*Le Libertaire, 20 novembre 1931*

Pour quoi est faite une Bourse du Travail, sinon pour aider les travailleurs de toutes catégories, sans distinction de race ou de nationalité, à connaître et à faire respecter leurs droits légitimes contre le patronat ?

C'est pourtant bien un droit que la « Démocratie » a accordé à tous les travailleurs, en leur réservant même des bâtiments spéciaux pour cela.

Eh bien, dans notre souriante ville d'Alger ce n'est pas ce que l'on prétend, puisqu'on veut interdire l'étude de l'Espéranto ainsi que le seul fait de pénétrer dans la Bourse du Travail à nos camarades étrangers.

En effet, trois de nos « *esperantaj amikoj*<sup>30</sup> » venaient l'autre jeudi à notre réunion habituelle, quand, à leur sortie de la Bourse du Travail ils furent appréhendés par deux bourres<sup>31</sup> qui leur demandèrent, d'une façon grossière, leurs papiers d'identité (qui étaient, d'ailleurs, fort bien en règle).

Deux d'entre eux furent obligés d'aller passer une partie de leur temps à la Préfecture pour s'expliquer, s'expliquer de quoi ? Avaient-ils commis quelque délit ? Il paraîtrait, sans doute, que c'est un délit d'apprendre l'Espéranto dans une Bourse du Travail, puisqu'interdiction leur fut faite de fréquenter nos réunions et même... de pénétrer dans la Bourse du Travail.

C'est une honte pour la France du « Droit d'Asile » qu'il puisse s'y trouver une police (aux ordres de qui ?) qui se permette d'interdire à nos camarades étrangers et exploités comme nous par le même patronat, l'entrée de la Bourse du Travail sans aucun motif contre eux. C'est une chose absolument illégale et contre laquelle tous les travailleurs doivent réagir, autrement, si nous laissons porter ainsi, journellement, atteinte à nos droits, peu à peu, des coutumes fascistes pénétreront dans nos mœurs et nous serons tout étonnés un jour, que le régime fasciste n'existe plus seulement en Italie, mais se soit étendu jusqu'à nous et qu'il soit trop tard pour le vaincre. N'attendons donc pas que ces mœurs aient atteint un tel développement pour les combattre car, à ce moment, nous n'oserions pas faire ce qu'il nous est encore possible de faire maintenant.

---

<sup>30</sup> Amis espérantistes, en esperanto

<sup>31</sup> Note du claviste : policiers en argot

Droit syndical pour tous les travailleurs, sans exception ; indigènes, étrangers ou français. Pas d'expulsion sans motif et sans jugement ! Que les travailleurs étrangers qui produisent des richesses dont ils ne reçoivent en paiement qu'une minime partie, trouvent asile chez nous et ne soient pas considérés comme des chiens !

*Marguerite Aspès.*

---

## Interdiction des travailleurs étrangers (Algérie)

*Sennaciulo (Oficiala organo de Sennacieca Asocio Tutmonda),  
Numeroj 374-375, la 3-an de Decembro (1931)  
[le Sans-nation, organe officiel de l'Association anationale Mondiale,  
numéro 374-375, 3 décembre 1931]*

**Senrajtigo de fremdaj laboristoj (Alĝerio).**

**Interdiction des travailleurs étrangers (Algérie).**

**Senrajtigo de fremdaj laboristoj  
(Alĝerio).**  
Por devigi la eksterlandulajn labor-  
istojn akcepti la kondiĉojn de francaj  
mastroj, la polico fitraktas ilin rigore.  
En Alĝero 3 K-doĵ estis arestataj, kiam  
ili iris al la Laborborso en tiu urbo,  
por partopreni esperantan kurson. Ili  
estis liberigataj, ĉar iliaj legitimiloj estis  
en ordo, sed la polico malpermesis  
al ili eniri la ejon. *Hm.*

Afin de contraindre les travailleurs étrangers à accepter les conditions des employeurs français, la police les maltraite durement. À Alger, 3 camarades ont été arrêtés alors qu'ils se rendaient à la Bourse du Travail de cette ville pour participer à un cours d'espéranto. Ils ont été libérés parce que leurs papiers étaient en règle, mais la police leur a interdit d'entrer dans les locaux.

*Hm.*

---

# La Bourse du Travail et la Police

<p><b>La Bourse du Travail et la Police</b></p> <p>Dans la « République » du 24 novembre, notre camarade Marguerite Aspès, proteste énergiquement contre les agissements policiers algérois.</p> <p>Voici les faits exposés sommairement :</p> <p>Dans l'une des salles de la Bourse du Travail il y a des réunions régulières, entre Français et étrangers, pour apprendre l'espéranto.</p> <p>L'autre jeudi, trois de nos camarades étrangers, à la sortie de cette réunion, furent appréhendés par deux agents de la Sûreté qui leur demandèrent d'une façon</p>	<p>grossière leurs papiers d'identité, qui étaient d'ailleurs fort bien en règle.</p> <p>Deux de ces prolétaires furent obligés d'aller passer une partie de leur temps à la préfecture pour s'expliquer. S'expliquer de quoi ? Avaient-ils commis un crime. Il paraîtrait que c'est un délit que d'apprendre l'espéranto dans une Bourse du travail, puisque interdiction leur fut faite de fréquenter nos réunions et même de pénétrer dans la Bourse du Travail.</p> <p>C'est une honte pour la France du « Droit d'asile » qu'il puisse s'y trouver une police (aux ordres de qui ?) qui se permette d'interdire, à nos camarades étrangers l'entrée de la Bourse du Travail, sans aucun motif contre eux. C'est une chose absolument illégale et contre laquelle tous les travailleurs doivent réagir,</p>	<p>si, sinon les coutumes fascistes s'implanteront ici... Droit syndical pour tous les travailleurs sans exception : indigènes, étrangers ou français. Pas d'expulsion sans motif ou jugement. M. Aspès. »</p> <p>Nous protestons avec notre camarade M. Aspès contre ces mœurs policières fascistes, qui s'implantent de plus en plus à la Bourse du Travail d'Alger. Si les groupements ouvriers organisés d'Alger ne protestent pas contre cet état de choses, la Bourse du Travail sera bientôt intenable pour les étrangers. Qu'attendent-ils aussi pour réclamer leur Maison du Peuple, pour être chez eux, comme sont chez eux les colons, les commerçants, les étudiants, dans leurs maisons somptueuses construites aux frais de la « Princesse ».</p> <p>V. SPIELMANN,</p>
---	---	--

Alger Socialiste, n° 572, 4 décembre 1931

Dans la « République » du 24 novembre [1931], notre camarade Marguerite Aspès, proteste énergiquement contre les agissements policiers algérois. Voici les faits exposés sommairement :

*« Dans l'une des salles de la Bourse du Travail il y a des réunions régulières, entre Français et étrangers, pour apprendre l'espéranto. L'autre jeudi, trois de nos camarades étrangers, à la sortie de cette réunion, furent appréhendés par deux agents de la Sûreté qui leur demandèrent d'une façon grossière leurs papiers d'identité, qui étaient d'ailleurs fort bien en règle.*

*Deux de ces prolétaires; furent obligés d'aller passer une partie de leur temps à la préfecture pour s'expliquer. S'expliquer de quoi ? Avaient-ils commis un crime. Il paraîtrait que c'est un délit que d'apprendre l'espéranto dans une Bourse du travail, puisqu'interdiction leur fut faite de fréquenter nos réunions et même de pénétrer dans la Bourse du Travail.*

*C'est une honte pour la France du « Droit d'asile » qu'il puisse s'y trouver une police (aux ordres de qui ?) qui se permette d'interdire à nos camarades étrangers l'entrée de la Bourse du Travail, sans aucun motif contre eux. C'est une chose absolument illégale et contre laquelle tous les travailleurs doivent réagir, sinon les coutumes fascistes s'implanteront ici... Droit syndical pour tous les travailleurs sans exception : indigènes, étrangers ou français. Pas d'expulsion sans motif ou jugement.*

M. Aspès »

Nous protestons avec notre camarade Aspès contre ces mœurs policières fascistes,



qui s'implantent de plus en plus à la Bourse du Travail d'Alger. Si les groupements ouvriers organisés d'Alger ne protestent pas contre cet état de choses, la Bourse du Travail sera bientôt intenable pour les étrangers. Qu'attendent-ils aussi pour réclamer leur Maison du Peuple, pour être chez eux comme sont chez eux les colons, les commerçants, les étudiants, dans leurs maisons somptueuses construites aux frais de la « Princesse ».

**V. SPIELMANN**

---

## **Tentative d'homicide contre un inspecteur de la Sûreté à la Bourse du Travail**

**Les trois communistes sont placés sous mandat de dépôt**

*L'Écho d'Alger, 20 décembre 1931*

Nous avons signalé hier dans quelles circonstances l'inspecteur principal de la sûreté départementale Philippe Filippini, 51 ans, avait essuyé un coup de revolver, ne l'atteignant heureusement pas, de la communiste Marguerite Aspès, 31 ans, syndicaliste unitaire militante. Sur le moment, Marguerite Aspès et un autre communiste, Sastre Manuel, 29 ans, garçon limonadier étaient arrêtés ; un troisième, Fons Séraphin, 17 ans, était en fuite. À son tour, il a été arrêté hier matin.

Les trois communistes ont été présentés hier matin au parquet à M. Turpault, juge d'instruction qui leur a fait subir un premier interrogatoire d'identité ; Sastre Manuel et Séraphin Fons ont déclaré qu'ils ignoraient tout de cette affaire et ne savaient pas pourquoi leur camarade avait tiré. Marguerite Aspès a répondu au magistrat instructeur qu'elle réservait ses déclarations pour plus tard.

Tous les trois, qui ont constitué Maître Testa comme défenseur, ont été placés sous mandat de dépôt, sous l'inculpation de tentative d'homicide.

En raison des incidents qui se sont produits vendredi soir à la Bourse du Travail, le préfet du département d'Alger a interdit la réunion qui devait y avoir lieu aujourd'hui dimanche.

---

# La Bourse du travail et la police (bis)

Alger Socialiste, n° 575, 1<sup>er</sup> janvier 1932

## La Bourse du Travail et la Police

Sous ce titre, nous protestions dans notre numéro du 4 décembre contre la présence de la police à la Bourse du Travail.

Un incident, qui aurait pu être un drame, vient, malheureusement de nous donner raison.

Marguerite Aspès, la signataire de l'article paru dans « La République » et que nous avons reproduit, a tenté d'atteindre l'inspecteur de la Sûreté Filippini d'un coup de revolver, alors que celui-ci s'était introduit à l'intérieur de la Bourse du Travail pour réclamer des papiers à un travailleur qui était, paraît-il, avec M. Aspès.

Heureusement, l'inspecteur de la police a pu prévenir le coup et la

balle qui lui était destinée alla se perdre dans le plafond.

Sans doute, nous n'applaudissons pas au geste de Marguerite Aspès, mais nous disons que si l'Administration policière n'avait pas ordonné la présence d'un inspecteur dans la Maison des syndicats, cet incident regrettable ne se serait pas produit.

La police n'intervient pas dans les réunions de la Chambre de commerce ou, si elle le fait, c'est avec mesure et discrétion. Pourquoi les travailleurs ne sont-ils pas traités dans les mêmes conditions ?

Il n'y a, à notre connaissance, aucune ville de France qui impose aux travailleurs de délibérer dans les Bourses du travail sous l'œil ironique de la police.

Nous demandons le même traitement pour les syndicats algérois.

A. CAYRON.

Sous ce titre, nous protestions dans notre numéro du 4 décembre contre la présence de la police à la Bourse du Travail. Un incident qui aurait pu être un drame, vient malheureusement de nous donner raison.

Marguerite Aspès, la signataire de l'article paru dans *La République d'Alger* et que nous avons reproduit, a tenté d'atteindre l'inspecteur de la Sûreté Filippini d'un coup de revolver, alors que celui-ci s'était introduit à l'intérieur de la Bourse du Travail pour réclamer des papiers à un travailleur qui

était, paraît-il, avec M. Aspès. Heureusement, l'inspecteur de la police a pu prévenir le coup et la balle qui lui était destinée alla se perdre dans le plafond.

Sans doute, nous n'applaudissons pas au geste de Marguerite Aspès, mais nous disons que si l'Administration policière n'avait pas ordonné la présence d'un inspecteur dans la Maison des syndicats, cet incident regrettable ne se serait pas produit.

La police n'intervient pas dans les réunions de la Chambre de commerce ou, si elle le fait, c'est avec mesure et discrétion. Pourquoi les travailleurs ne sont-ils pas traités dans les mêmes conditions ? Il n'y a, à notre connaissance, aucune ville de France qui impose aux travailleurs de délibérer dans les Bourses du travail sous l'œil ironique de la police. Nous demandons le même traitement pour les syndicats algérois.

*A. CAYRON [Secrétaire de la Fédération Socialiste d'Alger]*

# LES UNITAIRES JUGÉS PAR LEURS ACTES

*Le Cheminot Indépendant d'Alger, Mars 1932*

*[Ci-dessous un article du Cheminot Indépendant d'Alger, reprenant lui-même un article de La Révolution Proletarienne, qui prend la défense de Marguerite Aspès, militante anarchosyndicaliste de la CGTSR-AIT à Alger dans les années 1930. Il nous a semblé que la mémoire de cette féministe anarcho-syndicaliste gagne à être honorée. C'est pourquoi nous l'avons republié le 24 avril 2010 sur le site <https://cnt-ait.info>. On verra que les temps changent mais pas les mentalités, que ce soit celle des policiers (qui de tout temps ont fait la chasse inlassable aux « agitateurs anarchistes-terroristes ») ou celle des « Unitaires », qui ont toujours su apporter leur concours « unitaire » de gauche à la police ...]*



## **Les Unitaires jugés par leurs actes, Une attitude qui les dépeint, sous leur véritable jour**

On se souvient de l'incident qui eut pour théâtre la Bourse du Travail d'Alger, au cours duquel une « militante affiliée à la CGTSR. « (lire : Confédération Générale du Travail socialiste [sic] révolutionnaire<sup>32</sup>), la camarade Aspès, perdant tout contrôle, tirait, sans l'atteindre, un coup de revolver sur le policier provocateur Filippini.

Alors que des syndicalistes sincères, dont nous étions, se constituaient en Comité pour assurer la défense morale et matérielle de l'emprisonnée, retenant le fait qu'elle avait été conduite à ce geste malheureux par suite des excès de zèle du policier en cause, les dirigeants unitaires, passant du ridicule à l'odieux, de la lâcheté au crime se conduisaient comme de vrais goujats en accablant celle qui, dans un moment d'exaspération, avait cru être utile à la classe ouvrière.

---

<sup>32</sup> En fait la CGT-SR était la Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire, section de l'AIT en France dans les années 20-30

Voici, à ce sujet, ce que la « *Révolution prolétarienne* »<sup>33</sup> pense de cette attitude :

« Il s'est passé, à la fin du mois dernier, à la Bourse du Travail d'Alger, un incident qui en dit long sur l'état de déchéance dans lequel est tombé, en bien des lieux, le mouvement ouvrier.

« Lorsque les bourgeois « républicains » fondèrent, il y a quarante ans, les premières Bourses du Travail, les ouvriers n'acceptèrent d'y aller qu'à la condition d'y être « chez eux ». On mettait des locaux à leur disposition ! bien ; mais ils entendaient les administrer eux-mêmes et que, ni la Municipalité, ni le Gouvernement, et encore bien moins la police, n'aient rien à y voir. Ces temps sont loin ! Aujourd'hui, à Alger, à la Bourse du Travail, la police est chez elle. Non seulement il est à peu près impossible d'aller à la Bourse, à quelle qu'heure que ce soit, sans rencontrer des mouchards à la porte, mais, même à l'intérieur de la Bourse, qu'il y ait réunion ou qu'il n'y en ait pas, ceux-ci pénètrent à tout moment. Et c'est ainsi que le 18 décembre, l'un de ces mouchards n'hésita pas, de sa propre autorité, à pénétrer à l'intérieur d'un des bureaux de Syndicats de la Bourse où se trouvaient deux camarades, un homme et une femme, sous le prétexte de leur demander leurs papiers d'identité.

Pour faire une démonstration contre ce qu'elle considérait, d'après ses déclarations, comme une violation de domicile (le policier n'étant naturellement muni d'aucun mandat de perquisition ou autre), la camarade libertaire, Marguerite Aspès, tira de son sac un revolver – que le policier n'eut aucun mal à détourner – et une balle alla se loger au plafond.

Second acte : Dix minutes après, le Secrétaire de l'Union Régionale Unitaire, Sastre, arrive : il est arrêté. Quel rapport, entre sa venue à la Bourse, où devait se tenir précisément la réunion d'un Syndicat unitaire et le geste de Marguerite Aspès ? Les policiers ne s'embarrassent pas de si peu ; à Alger, plus encore qu'ailleurs, l'arbitraire est la règle ; on arrêta Sastre, parce qu'il plaisait de l'arrêter.

Troisième acte, le plus triste : Les journaux d'Alger ayant, dans leur relation de l'affaire, indiqué que Marguerite Aspès était communiste, le Secrétaire du parti dit « communiste » d'Alger, leur envoya aussitôt la lettre suivante :

*« Notre parti et aucun de ses militants n'ont, rien à voir avec de pareilles gens contre lesquels nous luttons au même titre que contre les ennemis de la classe ouvrière. Nous désapprouvons complètement le geste de cette femme, geste qui ne peut être que celui d'une malade » (Presse Libre, 20 décembre).*

Ainsi, voilà des gens qui laissent mettre la Bourse du Travail sous la coupe de la police, qui acceptent que la Bourse devienne une véritable succursale de la Tour

---

<sup>33</sup> À la Bourse du Travail d'Alger, *La Révolution Prolétarienne*, n°123, janvier 1932, p. 2

Pointue<sup>34</sup>, et lorsqu'une femme – par des moyens que nous n'entendons pas défendre mais dont elle a pris seule l'entière responsabilité – entend protester contre cette situation, ces prétendus révolutionnaires, – sans doute dans l'espoir de faire relâcher plus tôt leur secrétaire – n'hésitent pas à accabler publiquement cette femme, la déclarent « malade » et affirment qu'ils « luttent » contre elle. Ce n'est pas contre les policiers pénétrant dans la Bourse qu'ils en ont, c'est contre cette « ennemie de la classe ouvrière » qui, à ses risques et périls, s'est opposée à leur intrusion.

Il n'y a jamais eu, dans les annales du mouvement ouvrier, d'acte aussi vil. »

---

## LA DECHEANCE ...

*L'Avenir de Valenciennes, repris par Alger Socialiste, n°581, 1<sup>er</sup> février 1932*

Les bolcheviques nous répètent à chaque instant que seuls les purs à 250% ont le courage d'employer tous les moyens contre les forces répressives et ce, au risque de leur vie ou de leur liberté.

Ils se déclarent aussi solidaires de-ceux qui subissent la contrainte de l'appareil judiciaire. Eh bien ! non, ce ne sont que des bluffeurs, des cyniques menteurs. Comme preuve, [on lira] l'histoire authentique que publie la *Révolution Prolétarienne* à propos de la CAMARADE libertaire Marguerite Aspès. ...

[suit la copie de l'article de la *Révolution Prolétarienne* reproduit ci-dessus]

---

<sup>34</sup> Surnom du commissariat de Police

## Section indigène algérienne de la CGTSR à Paris



*Le Combat Syndicaliste  
CGTSR-AIT, numéro 50,  
1er janvier 1932*



Notre groupe ayant pris connaissance du cynisme policier qui arma la main de Marguerite Aspès, qui tira un coup de revolver sur le provocateur Filippini, dans la Bourse du Travail d'Alger, adresse son salut fraternel à la victime du régime mussolinien régnant en Algérie. Cette camarade n'a fait que défendre la liberté de nos compatriotes d'outre-mer, écrasés sous le fardeau puant d'un gouvernement sans scrupule.

Anarchiste, disait cyniquement le manifeste des larbins de Moscou, nous la saluons d'autant plus que seuls les gens de ses idées luttent, sans intérêt personnel, pour le triomphe d'un régime égalitaire ... même pour les sidis.

Fuyant le fascisme le plus répugnant, laissant bien et famille, tout ce qui chez nous est cher dans notre pays natal, seulement chez les anarchistes nous avons trouvé une atmosphère de fraternité et de justice pour notre cause d'opprimés.

Durant tout son séjour à Alger, Marguerite Aspès a lutté vaillamment contre la barbarie que subissent les êtres de notre race et c'est pour toutes ces raisons quel est le flambeau vivant de notre estime et de notre reconnaissance.

*Le secrétaire, Saïl Mohamed.*

# Peuple algérien, debout !

*L'Éveil social, première année, n°2, février 1932*

Un cri de haine et de dégoût autant que de désespoir et de révolte vient de jaillir de la poitrine d'une jeune femme pour votre délivrance.

Entendez bien, mes frères musulmans, c'est une femme, une femme Française, une anarchiste, qui, exaspérée par l'abominable régime d'exception qui vous opprime et vous empêche d'être des hommes comme les autres, tira un coup de revolver sur un policier qui se trouvait à la bourse du travail d'Alger. C'est pour votre cause, peuple musulman, qu'une anarchiste souffre en ce moment dans la prison de cette ville. Elle n'a fait cependant que manifester son indignation à votre place, à vous qui êtes des hommes ! En correctionnelle ou à la cour d'Assises où son geste doit l'amener, c'est toutes les atrocités que vous subissez, depuis un siècle que l'on vous "civilise", qui seront évoquées. Mais vous, peuple algérien, peuple esclave, allez-vous rester indifférents à cette cause qui est la vôtre ? Laissez-vous cette femme, cette sœur, sans défense, au milieu de l'organisme draconien qui s'appête à la broyer, quand elle-même sacrifie sa liberté pour défendre votre liberté ? Cela serait un crime des plus lâches. Soyez donc prêts à répondre à l'appel des organisations ouvrières françaises et algériennes, soyez prêts à vous battre s'il le faut contre tous ceux qui voudront vous empêcher de demander justice et libération pour une sœur qui doit être pour vous sacrée. Pendant la guerre [de 14-18], le gouvernement de la Troisième République vous a montré comment il fallait mourir pour les beaux yeux des financiers et des banquiers de la métropole. Aujourd'hui, à votre tour, sachez lui montrer que vous êtes prêts à lutter de toutes vos forces pour votre propre cause et, en arrachant la libération de Marguerite Aspès, c'est la libération de toute une race honteusement opprimée que vous obtiendrez. Pour elle comme pour vous, debout, peuple algérien, debout !

## ***Mohamed Saïl***

*La Voix libertaire*, dans son n°157, Samedi 27 février 1932, signale la parution du nouveau journal *l'Éveil Social*, et remarque l'appel de Saïl Mohammed en faveur de Marguerite Aspès :

*« Saïl Mohamed nous entretient chaleureusement de notre camarade Marguerite Aspès qui, en Algérie, est poursuivie pour avoir tiré un coup de revolver sur un policier qui se trouvait dans la Bourse du Travail d'Alger »*

### LES JOURNAUX

*L'Éveil Social*. — M. Laurent, 26, avenue des Bonapartes, Arzew-sous-Bois (S.-et-M.). — Il est dans dans mon tempérament de bien aimer ces petites feuilles où la sincérité et l'élan viennent s'accoupler afin de propager l'idée, l'idée de justice qui sait si bien se passer dans la courbe des épaes conscients et sensibles.

Prissent les quelques camarades qui ont lancé ce nouveau petit journal, ne point s'arrêter devant la masse d'efforts à fournir pour obtenir ce résultat qui consiste à ne plus être les jouets de tous les salubres du jour de la politique, de tous les pantins et les polichinelles de toutes les religions, de tous les tyrans qui infectent et pourrissent le monde !

Quelques bons petits articles viennent présenter leur ferveur et leurs intentions aux lecteurs qui ont, depuis longtemps déjà, délaissé les mensonges et les manières de notre grande presse.

Saïd Mohamed nous entretient chaleureusement de notre camarade Marguerite Aspès qui, en Algérie, est poursuivie pour avoir tiré un coup de revolver sur un policier qui se trouvait à la Bourse du Travail d'Alger.

A. BAILEY

# L'anarchiste Marguerite Aspès est condamnée à six mois de prison

L'Écho d'Alger, 12 mars 1932



ELLE AVAIT TIRE UN COUP DE REVOLVER SANS L'ATTEINDRE, SUR UN INSPECTEUR DE LA SURETE DEPARTEMENTALE

Devant le tribunal correctionnel présidé par M. Knoertzer, vice-président, a comparu hier matin l'anarchiste – ou se déclarant-elle – Marguerite Aspès, inculpée de violences sur un agent de la force publique et de port d'arme.

C'est elle, qui le 18 décembre dernier, dans l'une des salles de la Bourse du Travail d'Alger, tirait un coup de revolver, sans l'atteindre, sur l'inspecteur de la Sûreté départementale M. Filippini. Elle était arrêtée immédiatement, et en même temps qu'elle deux militants communistes qui, quelques jours après bénéficieront d'un non-lieu après information faite par M. Turpault, juge d'instruction.

Quant à Marguerite Aspès, 31 ans, dactylographe et employée de commerce, elle était écrouée à la prison civile de Barberousse.

À l'audience celui qui faillit être la victime, Philippe Filippini, 51 ans, relate les faits. Marguerite Aspès déclare que c'est à la suite de

nombreuses provocations qu'elle a fait usage de son arme, exacerbée et dans un vif mouvement de colère.

Après réquisitoire de Me Béraud-Reynaud, substitut du Procureur de la République, qui demande une condamnation, et une très habile plaidoirie de Me Testa, défenseur, qui plaide l'indulgence, l'anarchiste Marguerite Aspès est condamnée à six mois de prison. Elle a déjà fait trois mois de prévention.

Il n'y avait pas affluence à l'audience.



# Épilogue du drame de la Bourse du Travail

La citoyenne M. Aspès est condamnée à 6 mois de prison

Alger Socialiste, n° 586, 18 mars 1932

## Épilogue du drame de la Bourse du Travail

La citoyenne M. ASPÈS  
est condamnée à 6 mois de prison

Il ne nous est pas permis de discuter les attendus de ce jugement, mais nous avons entendu parler de violence. On lui reproche la violence de l'acte. Notamment la « Dépêche Algérienne » dans son compte rendu du 12-3-32 dit :

« ... Défendu par M<sup>e</sup> Testa, qui plaida habilement « une cause mauvaise, etc. »

Halte-là ! Mes seigneurs, car vous nous faites rire quand vous nous reprochez de la petite violence, alors que votre régime pourri n'est constitué et ne se maintient que par la violence. N'y avait-il pas cinq gendarmes derrière la petite Marguerite. Des gendarmes et de la police pour maintenir votre système oustricard... Violence ! Vous oubliez votre guerre de 1914-1918, vos violences coloniales continues, en Indochine, à Madagascar, et ici-même en Nord Afrique Française.

V. SPIELMAN.

Il ne nous est pas permis de discuter des attendus de ce jugement, mais nous avons entendu parler de violence. On lui reproche la violence de l'acte. Notamment « la Dépêche Algérienne » dans son compte-rendu du 12-03-1932 dit : « ... Défendu par Maître Testa, qui plaida habilement une cause mauvaise, etc. »

Halte-là ! Mes seigneurs, car vous nous faites rire quand vous nous reprochez de la petite violence, alors que votre régime pourri n'est constitué et ne se maintient que par la violence. N'y avait-t-il pas cinq gendarmes derrière la petite Marguerite. Des gendarmes et de la police pour maintenir votre système oustricard<sup>35</sup>... Violence ! Vous oubliez votre guerre de 1914-1918, vos violences coloniales continues, en Indochine, à Madagascar, et ici-même en Nord Afrique Française.

V. Spielmann

<sup>35</sup> Du nom d'Albert Oustric, banquier qui dans les années 20-30 avait fait de la spéculation boursière sa spécialité. Il est resté célèbre par la faillite frauduleuse de sa banque en 1930 qui entraîna la chute de plusieurs hommes politiques de l'époque élaboussés par le scandale.

# D'Alger à Paris, la solidarité s'organise

## Comité de Défense Sociale ALGER

Un Comité de défense sociale composé de camarades socialistes, syndicalistes, libertaires et sympathisants, s'est constitué pour assurer la défense morale et matérielle de la camarade Marguerite Aspès, actuellement emprisonnée.

Ce comité de défense sociale, en dehors de toutes préoccupations politiques, de sectes et de tendances, entend d'abord assurer la défense d'une camarade que les excès de zèle d'un policier ont conduit au geste malheureux qui lui vaut aujourd'hui une inculpation.

Ce comité entend ensuite défendre les libertés syndicales menacées, car c'est le principe même du droit syndical qui est en jeu dans cette affaire.

Les ouvriers de toutes tendances qui estiment nécessaire notre mouvement, sont priés de donner leur adhésion au camarade Spielmann Victor, 4, rue de Lyon, Alger.

## Comité de défense sociale ALGER

*Alger Socialiste, 8 janvier 1932, numéro 576*

Un comité de défense sociale, composé de camarades socialistes, syndicalistes, libertaires et sympathisants, s'est constitué pour assurer la défense morale et matérielle de la camarade Marguerite Aspès, actuellement emprisonnée.

*Ce comité de défense sociale, en dehors de toutes préoccupations politiques, de sectes et de tendances, entend d'abord assurer la défense d'une camarade que les excès de zèle d'un policier ont conduit au geste malheureux qui lui vaut aujourd'hui une inculpation.*

*Ce comité entend ensuite défendre les libertés syndicales menacées, car c'est le principe même du droit syndical qui est en jeu dans cette affaire.*

*Les ouvriers de toute tendance qui estiment nécessaire notre mouvement sont priés de donner leur adhésion au camarade Spielmann Victor, 4, rue de Lyon, Alger »*

## Comité de l'entr'aide

*La Voix Libertaire, 30 avril 1932, n°166*

*Comité de l'entraide, caisse de secours aux emprisonnés politiques et à leurs familles*

Compte-rendu financier du premier trimestre 1932 : expédié à M. Aspès : 102 francs

COMITÉ DE L'ENTRAIDE	
CAISSE DE SECOURS AUX EMPRISONNÉS POLITIQUES ET À LEURS FAMILLES	
SECRETARIAT. — Jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet : chez A. HODOT, 209, rue St-Maur, Paris (X <sup>e</sup> ). — A partir du 1 <sup>er</sup> juillet 1932 : chez HUET, 8, rue Jacquet, Paris, (XIV <sup>e</sup> ).	
COMTE RENDU FINANCIER DU 1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 1932	
RECETTES	
DEPENSES	
Expédié à Boivin et frais.....	608 05
Expédié à Ouzounoff et frais.....	608 05
Expédié à Stelatoeff et frais.....	608 05
Remis à Charlotze.....	250 00
Expédié à M. Aspès et frais.....	102 00
Remis à Schroder.....	100 00

## Solidarité policière !

*La Révolution Prolétarienne, n° 166, 10 janvier 1934*

Formidable !

Il y a deux ans, à Alger, une camarade libertaire, Marguerite Aspès, qui, quelque temps auparavant avait été une première fois condamnée pour avoir protesté contre la présence de policiers dans une réunion syndicale, défendait - cette fois l'arme à la main - l'inviolabilité des Bourses du Travail, en tirant, sans l'atteindre, un coup de revolver dans la direction d'un policier qui, sans mandat, donc illégalement, était entré dans le bureau de la Bourse où elle se trouvait (voir la *Révolution Prolétarienne* de janvier 32 (31, *sic*). Pour ce fait, elle fut une seconde fois condamnée et passa 6 mois en la prison de Barberousse.

Son temps achevé, elle quitta l'Algérie, puis vint à Paris, où elle se fit inscrire au syndicat unitaire [CGTU, communiste] de sa profession, le syndicat des employés. Mais ne voilà-t-il pas que cette terrible rebelle s'avise, lors de la grève de la faim de Ferjasse, d'aller jeter sur les crânes des députés, des tribunes du Palais Bourbon, des tracts qu'elle avait dactylographiés elle-même, demandant la libération de l'objecteur.

Aussitôt les directeurs du syndicat unitaire des employés, de demander son exclusion, comme « provocatrice ! ».

Et comme Aspès demandait sur quoi on fondait cette accusation, elle s'attira cette réponse foudroyante : « *Il nous suffit de savoir que vous avez tiré sur un policier pour ne pas vouloir vous garder dans notre sein* » (textuel) !

En nous faisant part de cette réponse, Marguerite Aspès s'en étonne. Celle-ci contient cependant toute l'explication de sa demande d'exclusion; les polices de tous États ont, de tout temps, été parfaitement solidaires : le Guépéou n'admet pas que l'on tire sur ses collègues de la police française. Et surtout pas, foutre !, pour défendre l'inviolabilité du domicile des syndicats !

***Robert Louzon***

# LA LISTE NOIRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ...

À partir de 1936, le secrétariat du Parti Communiste Français (PCF) publie un répertoire qui centralise les *listes noires* (terme utilisé par le PCF lui-même) – jusque-là éparées - d'individus dénoncé comme escrocs, voleurs, agents de la police, provocateurs, trotskystes (tous termes mis sur le même plan), etc., listes assez souvent accompagnée de la photo des intéressés.

Nous publions ci-après les premières pages d'une brochure de seize pages qui reproduit une partie de ces listes<sup>36</sup>. Cette brochure a trois caractéristiques : elle ne porte aucune indication d'origine, aucune indication d'imprimeur, aucune indication de date. Il s'agit d'une publication « secrète », destinée à être diffusée *sous le manteau*. Sa seule marque de fabrique est la référence à Staline qui figure dans le texte publié en avant-dernière page. En dehors de cela, elle est parfaitement anonyme. On voit que même avant les réseaux sociaux, la diffamation anonyme était déjà monnaie courante...

Nous en reproduisons plusieurs pages pour donner une idée des méthodes de la calomnie stalinienne. Aujourd'hui la plupart des noms qui y figurent nous sont inconnus. Il est possible, voire probable, que parmi eux qui figurent à la rubrique « escroc » ou « voleur » on trouve des individus qui ont essayé d'abuser la bonne foi des militants. D'ailleurs la presse libertaire de l'époque signale régulièrement des manipulateurs qui abusent de la générosité des compagnons pour leur extorquer de l'argent au nom de la solidarité. Mais il n'y a pas chez les libertaires de liste secrète, tout est public et ouvert. Par contre, il est quasi certain que les individus désignés comme « provocateurs » sont en fait listés pour leur positionnement politique d'opposition au Parti Communiste, que ce soit d'anciens militants communistes exclus pour avoir émis des doutes sur la ligne stalinienne du Parti, ou qu'ils soient militants trotskistes (ainsi Jean Arrigoni désigné comme tel) ou anarchistes, comme Marguerite Aspès. Marguerite a été listée dès sa présence en Algérie en 1930, figurant dès la troisième des listes noires et y persistait de façon continue plus de 5 ans après et son installation en France.

Mais l'amalgame entre escrocs et militants politiques n'est pas suffisant pour les communistes pour calomnier leurs détracteurs. Il faut aussi utiliser un argument plus fort, politique. Ce sera l'argument imparable de l'antifascisme : ainsi les « *provocateurs trotskystes* » sont désignés comme des « *criminels de droit commun* » et même « *les agents sans scrupule du fascisme international* », qui « *réalisent leur ignoble besogne dans l'intérêt de leurs maîtres de Rome et de Berlin, (...), en masquant par tous les moyens leur véritable figure.* » Dès lors on comprend qu'il

---

<sup>36</sup> Extraits republiés initialement dans les *Cahiers du CERMTRI*, n°37, 1er trimestre 2008

n'y a pas de tâche plus importante et plus noble pour les militants communistes qui luttent contre le fascisme que de démasquer et même de « *désarmer les ennemis* », « *qu'ils doivent combattre avec la plus ferme énergie* ».

C'est donc la porte ouverte, au nom de la lutte contre le fascisme, à toutes les violences contre celles et ceux qui contestent le Parti Communiste.

L'établissement de ces listes noires a participé à créer l'ambiance psychologique sectaire et dogmatique qui a permis la chasse aux « *provocateurs* », allant de leur éviction (comme ce fut le cas pour Marguerite Aspès) jusqu'à – pour les éléments les plus politiquement influents – leur assassinat, comme Andrés Nin ou Camillo Berneri en Espagne en 1936, Léon Trotski en août 1940 à Mexico ou encore pendant l'occupation aux assassinats de résistants anarchistes espagnols par la résistance communiste comme le massacre de Lacazace en Ariège<sup>37</sup>.

On ne combat pas le fascisme en utilisant les méthodes policières du fascisme. Et ceux qui aujourd'hui au nom de l'antifascisme utilisent des méthodes autoritaires ne font que marcher dans les pas des Communistes stalinien des années 1930 ...



Couverture de la brochure anonyme recensant les listes noires établies par le Parti Communiste Français

<sup>37</sup> 15 juillet 1944 : des *guerrilleros* communistes espagnols assassinent une famille de réfugiés espagnols parce que résistants anarchistes ; <https://cnt-ait.info/2023/07/12/lacazace>

## Démasquons les ennemis!

### DÉMASQUONS LES ENNEMIS !

Afin de faciliter le travail des militants dans la consultation des listes noires parues jusqu'à ce jour, nous avons décidé de faire paraître un répertoire des listes déjà parues, allant du N° 1 au N° 8. Ceci leur permettra de trouver très rapidement si l'individu qui les intéresse a été exclu du Parti communiste ou d'une organisation ouvrière.

Au début de chaque année, nous ferons ainsi éditer un petit répertoire alphabétique des noms parus dans les différentes listes noires qui auront été établies au cours de l'année précédente.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des militants sur l'importance de ces listes noires. Elles doivent être distribuées aux militants responsables des organisations de masse, afin que ceux-ci les consultent le plus souvent possible, dans le but d'empêcher qu'un exclu s'infilte à nouveau dans les rangs du Parti communiste ou des organisations ouvrières pour y recommencer son travail de désagrégation ou ses escroqueries.

Ces listes noires, pour être une arme efficace entre les mains des militants, doivent être largement utilisées de façon à faire connaître à tous les ouvriers les éléments à l'égard desquels ils doivent observer la plus grande vigilance et qu'ils doivent combattre avec la plus ferme énergie.

La vigilance à l'égard des provocateurs trotskistes n'a jamais été plus nécessaire. Aujourd'hui, le développement du Parti communiste et des organisations ouvrières a décuplé la haine de la bourgeoisie, mais ses méthodes ont changé; au lieu de la répression brutale et grossière, elle utilise des méthodes plus subtiles, plus raffinées et, par conséquent, plus dangereuses.

Afin de détruire le Front Populaire et de diviser la classe ouvrière et ses organisations, la bourgeoisie emploie, avant tout, les criminels de droit commun, les agents sans scrupules du fascisme international que sont les trotskistes. Pour réaliser leur ignoble besogne dans l'intérêt de leurs maîtres de Rome et de Berlin, ceux-ci cherchent à pénétrer partout, en masquant par tous les moyens leur véritable figure.

C'est la raison pour laquelle nous pensons que ces listes noires peuvent et doivent être une arme de grande valeur entre les mains des militants, car elles aideront efficacement à démasquer ces éléments, pourvu qu'elles soient fréquemment et amplement consultées, et non pas rangées au fond d'un tiroir.

C'est également pourquoi nous insistons auprès des militants pour qu'ils nous fassent part de leurs suggestions qui permettront d'améliorer ces listes noires et aideront à parfaire l'arme qu'elles nous procurent, au service de la classe ouvrière dans sa lutte contre la provocation, le mouchardage et le trotskisme.

Afin de faciliter le travail des militants dans la constitution des listes noires parues jusqu'à ce jour, nous avons décidé de faire paraître un répertoire des listes déjà parues, allant du n°1 au n°8. Ceci leur permettra de trouver très rapidement si l'individu qui les intéresse a été exclu du Parti Communiste ou d'une organisation ouvrière.

Au début de chaque année, nous ferons ainsi éditer un petit répertoire alphabétique des noms parus dans les différentes listes noires qui auront été établies au cours de l'année précédente.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des militants sur l'importance de ces listes noires. Elles doivent être distribuées aux militants responsables des organisations de masse, afin que ceux-ci les consultent le plus souvent possible, dans le but d'empêcher qu'un exclu s'infilte à nouveau dans les rangs du Parti Communiste ou des organisations ouvrières

pour y recommencer son travail de désagrégation ou ses escroqueries.

Ces listes noires, pour être une arme efficace entre les mains des militants, doivent être largement utilisées de façon à faire connaître à tous les ouvriers les éléments à l'égard desquels ils doivent observer la plus grande vigilance et qu'ils doivent combattre avec la plus ferme énergie.

La vigilance à l'égard des provocateurs trotskistes n'a jamais été plus nécessaire. Aujourd'hui, le développement du Parti communiste et des organisations ouvrières a décuplé la haine de la bourgeoisie, mais ses méthodes ont changé; au lieu de la répression brutale et grossière, elle utilise des méthodes plus subtiles, plus raffinées et, par conséquent, plus dangereuses.

Afin de détruire le Front Populaire et de diviser la classe ouvrière et ses organisations, la bourgeoisie emploie, avant tout, les criminels de droit commun, les agents sans scrupule du fascisme international que sont les trotskistes. Pour réaliser leur ignoble besogne dans l'intérêt de leurs maîtres de Rome et de Berlin, ceux-ci cherchent à pénétrer partout, en masquant par tous les moyens leur véritable figure.

C'est la raison pour laquelle nous pensons que ces listes noires peuvent et doivent être une arme de grande valeur entre les mains des militants, car elles aideront efficacement à démasquer ces éléments, pour qu'elles soient fréquemment et amplement compulsées, et non pas rangées au fond d'un tiroir.

C'est également pourquoi nous insistons auprès des militants pour qu'ils nous fassent part de leurs suggestions qui permettront d'améliorer ces listes noires et aideront à parfaire l'arme qu'elles nous procurent au service de la classe ouvrière dans la lutte contre la provocation, le mouchardage et le trotskisme.

# Répertoire

## des Listes Noires n°s 1-2-3-4-5-6-7-8

Par lettres alphabétiques

NOMS ET PRENOMS	REGION	Numéro des listes noires	Numéro d'ordre	DESIGNATION
<b>A</b>				
ABEL Pierre .....		6	494	(Autrichien) escroc
AEKSTEIN Max .....	Sarre	2	83	(Tailleur) escroc
AGNES .....	B.-d.-R.	4	349	provocateur
AILLERES .....	Paris-Ouest	1	1	voleur
AILLOT Gustave .....	Yonne	5	401	désagréateur
AIT-ALI .....	Paris-Nord	6	496	voleur
AKER .....	Paris-Est	6	495	escroc
ALAMI .....	Maroc	5	402	provocateur
ALAPHILIPPE .....	Paris-Est	7	580	(Agent des P. T. T.) désagréateur
ALOGHKA Zaïch .....	Isère	7	581	(Roumain) voleur
ALOIS Diétrich .....	Alsace	1	2	(Sellier) provocateur
ALTMEIER Bernhard .....	Allemagne	3	204	(Employé) provocateur
ANDRIEUX Lucien .....	Nord	7	582	fasciste
ANTICO (dit l'Homme) .....	Pyrénées-Orient.	6	497	voleur
ANTOINE Louis .....	M.-et-M.	7	583	scissionniste
APCHIM .....	Paris-Ville	6	500	escroc
ARAGON .....	Paris-Sud	7	584	(P. T. T.) escroc
ARMANO Paolo .....	Savoie	2	84	(Italien) provocateur
ARRIGNONI Jean .....	Somme-et-Oise	6-7	498-585	(Correcteur) trotskiste
ARRIGHI .....	Algérie	2	202 A	provocateur
ARROUM Chertsmann (dit Armand) .....	Paris-Est	2	85	(Roumain) escroc
ARTAUD Paul .....	Paris-Ville	4	350	mouchard
ASPES Marguerite .....	Algérie	3	205	provocatrice
ASTRUC Charles .....	Paris-Sud	8	689	voleur

*Marguerite Aspès a figuré très tôt – dès sa période en Algérie vraisemblablement - dans la liste noire du Parti Communiste. Elle figure au rang 205 dès la troisième sortie de cette liste d'infamie, sous la désignation de « provocatrice », qui regroupait les anarchistes, trotskistes et les exclus du Parti Communiste pour opposition internes à la politique stalinienne.*

ASPES Marguerite ... | Algérie | 3 | 205 | provocatrice

A l'heure actuelle, la France et l'Angleterre grouillent d'espions et d'agents de diversion allemands; et, inversement, les espions et agents de diversion anglo-français agissent de leur côté en Allemagne. Les Etats-Unis d'Amérique grouillent d'espions et d'agents de diversion japonais, et le Japon, d'espions et d'agents de diversion américains.

Telle est la loi des rapports entre Etats bourgeois.

On se demande pourquoi les Etats bourgeois devraient observer envers l'Etat soviétique socialiste une attitude plus délicate et de meilleur voisinage qu'envers les Etats bourgeois de même type qu'eux ? Pourquoi doivent-ils dépêcher à l'arrière de l'Union soviétique moins d'espions, de saboteurs, d'agents de diversion et d'assassins qu'ils n'en ont sur les arrières des Etats bourgeois congénères ? Où avez-vous été chercher cela ? Ne serait-il pas plus juste de supposer, du point de vue marxiste, que les Etats bourgeois doivent dépêcher à l'arrière de l'Union Soviétique deux ou trois fois plus de saboteurs, d'espions, d'agents de diversion et d'assassins qu'ils n'en envoient à l'arrière de n'importe quel Etat bourgeois ? N'est-il pas clair que tant qu'existe l'encerclement capitaliste, existeront chez nous des saboteurs, des espions, des agents de diversion et des assassins, dépêchés à l'arrière de notre pays par des agents des Etats étrangers.

(Extrait de la brochure de Staline, « Pour une formation bolchevique », page 12. — Bureau d'Éditions Paris).

**NOTA.** — Bien que concernant directement l'Union Soviétique, ce passage de Staline garde toute sa valeur quant aux méthodes de provocation, de sabotage, de diversion et de mouchardage, qu'emploie la bourgeoisie contre la classe ouvrière et à l'intérieur des organisations qui défendent les intérêts des travailleurs.

*Quatrième de couverture de la brochure anonyme recensant les listes noires établies par le Parti Communiste Français*



# ECRITS ANTICOLONIALISTES

## Les anarchosyndicalistes contre le centenaire de la conquête de l'Algérie (1930)



Confédération Générale du Travail  
Syndicaliste Révolutionnaire

A. I. T.

### SECTION ALGÉRIENNE



*Pendant que les officiels commémorent le Centenaire de la Conquête de l'Algérie.*

# A l'Opinion Publique

Au moment où se déroulent, avec un faste inouï les fêtes du Centenaire de la conquête de l'Algérie, il a paru aux Algériens résidant en France, qu'il était utile, indispensable même, de faire entendre à l'opinion publique métropolitaine quelques vérités au milieu du concert de louanges officielles qui tend à couvrir de son bruit les plaintes d'un peuple qui souffre.

Certes, il serait beau de commémorer un centenaire si celui-ci avait pour but de magnifier un bel acte : **l'affranchissement du peuple algérien**. Malheureusement, le Centenaire que l'on fête, à Alger, n'a pas cette haute signification.

Depuis que le gouvernement de Charles X imposa, il y a cent ans, par la force du sabre, la « civilisation » à l'Algérie, qu'y a-t-il de changé ?

Les colonisateurs et les marchands ont suivi la route tracée dans le sang du peuple arabe par les conquérants ; les uns ont dépossédé les indigènes et courbé sous leur joug hommes, femmes et enfants ; les autres se sont efforcés d'acquérir pour rien les produits naturels tout en vendant fort cher ce qu'ils apportaient.

Concessionnaires et banquiers sont venus doubler l'ancien esclavage et, unis à la féodalité indigène, ont fait régner dans le pays conquis la plus dure exploitation.

Ainsi ce peuple, qui ne demandait rien à personne, a vu s'ajouter à la tyrannie de ses anciens maîtres celle des maîtres nouveaux.

A-t-il, au moins retiré quelques bénéfices de la civilisation qu'on lui imposa il y a cent ans ? Non.

Astreint aux devoirs des citoyens, il n'en possède pas les droits. Il reste soumis à l'odieux régime de l'indigénat qui fait de tous les Algériens des êtres diminués.

Pour lui, pas de liberté d'association, de presse, mais les cours criminelles, les tribunaux répressifs, qui font pleuvoir sur les malheureux Arabes les amendes, les corvées administratives, l'emprisonnement, la confiscation.

Pour lui, pas de droit de vote, mais le service militaire de deux ans, alors que le Français ne fait qu'un an.

Pour lui, la réquisition pour les travaux insalubres,

mais pas d'écoles pour les filles et quelques-unes, seulement, pour les garçons.

Pour lui encore, les impôts écrasants, les brimades des réodaux arabes d'accord avec l'administration et le gouvernement, mais pas de logements, pas d'hygiène, pas de législation du travail.

Économiquement et politiquement, le peuple algérien est absolument esclave, **deux fois esclave**.

Il ne possède réellement que deux droits : **SOUFRIR et PAYER**, souffrir en silence et payer sans rechigner.

C'est le Centenaire d'un tel état de choses que les aristocrates arabes et les ploutocrates français, satisfaits et heureux, commémorent en ce moment en Algérie.

Les Algériens qui ont pu quitter ce pays inhospitalier, sont solidaires de leurs frères restés de l'autre côté de la Méditerranée.

Ils ont voulu, à l'occasion de ce Centenaire, éclairer l'opinion publique métropolitaine, lui faire connaître l'odieux régime imposé à tout un peuple.

Ils demandent à cette opinion de les aider à conquérir les droits dont jouissent tous les autres citoyens français, puisqu'on leur impose des devoirs plus grands et plus lourds.

Ils réclament notamment : **l'abolition de l'indigénat, le droit syndical, la liberté de la presse, l'extension à l'Algérie de toute la législation sociale française**.

Ils espèrent que leur appel sera entendu tout particulièrement de leurs frères : **les travailleurs français**. Et, en revanche, ils assurent ceux-ci de leur solidarité dans les luttes qu'ils entreprendront pour la libération commune.

Ils savent que Français et Arabes n'ont qu'un ennemi : **LEUR MAÎTRE**.

Fraternellement unis, ils sauront s'en débarrasser pour fêter **ensemble** leur affranchissement.



La Section Algérienne  
de la C. G. T. S. R.

## CGTSR-AIT, Section Algérienne

### À l'Opinion Publique

Au moment où se déroulent, avec un faste inouï, les fêtes du centenaire de la conquête de l'Algérie, il a paru aux Algériens résidant en France qu'il était utile, indispensable même, de faire entendre à l'opinion publique métropolitaine quelques vérités au milieu du concert de louanges officielles qui tend à couvrir de son bruit les plaintes d'un peuple qui souffre.

Certes, il serait beau de commémorer un centenaire si celui-ci avait pour but de magnifier un bel acte : **l'affranchissement du peuple algérien**. Malheureusement, le centenaire que l'on fête, en Algérie, n'a pas cette haute signification.

Depuis que le gouvernement de Charles X imposa, il y a cent ans, par la force du sabre, la « civilisation » à l'Algérie, qu'y a-t-il de changé ? Les colonisateurs et les marchands ont suivi la route tracée dans le sang du peuple arabe par les conquérants ; les uns ont dépossédé les indigènes et courbé sous leur joug hommes, femmes et enfants ; les autres se sont efforcés d'acquérir pour rien les produits naturels tout en vendant fort cher ce qu'ils apportaient. Concessionnaires et banquiers sont venus doubler l'ancien esclavage et, unis à la féodalité indigène, ont fait régner dans le pays conquis la plus dure exploitation.

Ainsi ce peuple, qui ne demandait rien à personne, a vu s'ajouter à la tyrannie de ses anciens maîtres celle des maîtres nouveaux.

A-t-il, au moins, retiré quelques bénéfices de la « civilisation » qu'on lui imposa il y a cent ans ? Non. Astreint aux devoirs des citoyens, il n'en possède pas les droits. Il reste soumis à l'odieux régime de l'indigénat qui fait de tous les Algériens des êtres diminués.

Pour lui, pas de liberté d'association, de pensée et de presse, mais les cours criminelles, les tribunaux répressifs qui font pleuvoir sur les malheureux Arabes les amendes et les corvées administratives, l'emprisonnement arbitraire, la confiscation. C'est l'Inquisition au XX<sup>ème</sup> siècle.

Pour lui, pas de droit de vote, mais le service militaire de deux ans, alors que le Français ne fait que 18 mois.

Pour lui, la réquisition pour les travaux insalubres, mais pas d'écoles pour les filles et quelques-unes seulement pour les garçons.

Pour lui encore, les impôts écrasants, les brimades des féodaux arabes, d'accord avec l'administration et le gouvernement, mais pas de logements, pas d'hygiène, pas de législation du travail.

Économiquement et politiquement, le peuple algérien est absolument esclave, deux fois esclave. Il ne possède réellement que deux droits : **souffrir et payer**, souffrir

en silence et payer sans rechigner.

C'est le centenaire d'un tel état de choses que les aristocrates arabes et les ploutocrates français, satisfaits et heureux, commémorent en ce moment en Algérie.

Les Algériens qui ont pu quitter ce pays inhospitalier sont solidaires de leurs frères restés de l'autre côté de la Méditerranée. Ils ont voulu, à l'occasion de ce centenaire, éclairer l'opinion publique métropolitaine, lui faire connaître l'odieux régime imposé à tout un peuple. Ils demandent à cette opinion de les aider à conquérir les droits dont jouissent tous les autres citoyens français, puisqu'on leur impose des devoirs plus grands et plus lourds. Ils réclament notamment : **l'abolition de l'indigénat, le droit syndical, la liberté de la presse, l'extension à l'Algérie de toute la législation sociale française.**

Ils espèrent que leur appel sera entendu tout particulièrement par leurs frères : **les travailleurs français.** Et, en revanche, ils assurent ceux-ci de leur solidarité dans les luttes qu'ils entreprendront pour la libération commune. Ils savent que Français et Algériens n'ont qu'un ennemi : LEUR MAITRE.

Fraternellement unis, ils sauront s'en débarrasser pour fêter **ensemble** leur affranchissement.

### ***La section algérienne de la C.G.T.S.R.***

P.S. - Cet article sera tiré en plusieurs milliers de tracts, ils sont gratuits à toute individualité ou groupement anarchistes et syndicalistes fédéralistes désireux de le diffuser. Les commander à Saïl Mohamed, Paris, 20<sup>ème</sup>, ou au siège de la C.G.T.S.R / AIT., Paris, 10<sup>ème</sup><sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> Tract également paru dans *La Voix libertaire* numéro 55, 15 mars 1930

# ALGER: Où socialistes politiques et calotins assassins sont pris la main dans le sac

*Le Libertaire, 31 mai 1930*

Nous avons eu dernièrement une visite des plus hauts représentants de la sainte et très catholique République française, mais cela ne suffit sans doute pas encore aux fêtards colons et indigènes puisque c'est maintenant au tour des « Hauts dignitaires » ecclésiastiques de faire la parade et de chanter un « *Te Deum* » en l'honneur des massacres et des barbaries commises sur cette belle terre d'Afrique il y a un siècle au nom de la civilisation. Aussi nous trouvons avec eux, pour ainsi dire la main dans la main, ceux qui se sont toujours dits pour la défense des plus chères doctrines républicaines et en particulier pour la cause laïque.

Voici ce que nous trouvons dans un journal radical-socialiste, ou socialiste, le seul grand journal officiel de gauche de la ville d'Alger ; l'*Écho d'Alger* du 14 mai (déjà tous les « échos » se ressemblent !) : « *Aux fêtes du Centenaire, il fallait un « Te Deum » d'actions de grâces qui sera chanté dimanche soir dans l'église métropolitaine, en présence d'un cardinal, de vingt archevêques ou évêques et de nombreux prélats et dignitaires de l'église. Nous les saluons respectueusement parce qu'ils sont les chefs vénérés de l'Église Catholique et aussi parce qu'ils sont de grands français, portant presque tous à leur boutonnière le ruban rouge de la Légion d'honneur qui témoigne de leur valeur, de leur loyauté et, pour beaucoup d'entre eux, de leur héroïsme durant la grande guerre.* »

Ce n'est certes pas au moment des élections que ces gens-là oseraient parler de telle manière. Ah ! C'est vous le bloc des gauches, vous qui les saluez respectueusement ! Et l'*Entr'aide féminine laïque d'Alger*, vous la saluez aussi respectueusement, sans doute ! Hypocrisie que tout cela ! Comment, vous êtes du parti de la démocratie, vous osez dire cela ! Mais vous n'êtes même pas des républicains ? ! Vous êtes de toutes les sauces. Vous osez ajouter que leur bout de ruban rouge témoigne de leur héroïsme durant la grande guerre. La grande guerre que tout le monde, même les plus militaristes, reconnaissent aujourd'hui comme une calamité ayant été provoquée par des capitalistes dans un but purement vénal ! Et le 3<sup>ème</sup> commandement<sup>39</sup> ? Et les préceptes des Évangiles, vous les oubliez sans doute ?

Quel illogisme ! C'est à croire que c'est une bande de fous, car on ne peut s'imaginer une telle hypocrisie, si l'on a son cerveau bien en place. Cela fait honte à l'espèce humaine.

**Marguerite Sepsa.**

---

<sup>39</sup> Troisième commandement biblique : « *tu ne tueras point* »

# ALGER L'erreur de ceux qui croient que telle race contient plus de criminels que telle autre

*Le Libertaire, 9 août 1930*

Ici, beaucoup disent : « *Voyez, tous les crimes et les vols sont commis par les indigènes* ». — Oui, mais à qui donc va la misère, à qui va la pauvreté ? C'est aussi aux indigènes, seulement aux indigènes. Il serait donc plus juste de dire : « *Les crimes et les vols sont commis par les malheureux* ».

Les malheureux dans les colonies n'étant jamais les colons ni les européens en général, la boue ou la lie humaine qui y existe est donc formée seulement d'indigènes, c'est compréhensible ; ainsi, ailleurs, où il n'y a pas de « colonisés » les crimes sont commis par les habitants du pays où aucune question de race n'intervient.

Si les crimes sont commis ici par les indigènes, cela prouve donc bien :

1° Que les criminels (au sens ordinaire du mot et non au sens vrai, car au sens vrai, les criminels sont dans la haute classe, ils sont constitués par les capitalistes qui volent l'argent gagné à l'aide du travail de leurs ouvriers, par ceux qui, de crainte de dépenser, négligent sciemment les précautions à prendre dans les entreprises ou usines, afin de sauvegarder la vie des prolétaires, employés, ou par tant d'autres, comme les falsificateurs, etc..) je dis donc que les criminels sont toujours constituées par les malheureux, les très malheureux (exception faite, bien entendu, des drames passionnels, cela, c'est une autre question).

2° Que, ici, les très malheureux sont les indigènes ; qu'il n'y a pas d'européens malheureux.

Donc cela confirme ce que les anarchistes disent toujours : S'il n'y avait plus de misère, il n'y aurait plus de crimes au sens vulgaire du mot, s'il n'y avait plus de capitalistes exploités, il n'y aurait plus de crimes au sens révolutionnaire du mot.

On peut dire avec certitude que lorsque la révolution sera faite, tout crime aura disparu exception faite pour les crimes passionnels, qui disparaîtront lorsque les individus seront assez révolus pour ne plus considérer l'être humain comme un objet de propriété.

*Marguerite Sepsa.*

## La liberté en Algérie (1932)

*La Voix libertaire, numéro 176, 9 Juillet 1932*



L'administrateur de la commune de Soumane (Province de Constantine) vient de faire comparaître devant lui un certain nombre d'indigènes accusés de recevoir des numéros du journal *l'Éveil Social*. Avec l'arrogance qui caractérise les gens de son espèce, l'abject individu interrogea les « coupables » sur leurs opinions politiques, procédant ainsi à une sorte de violation de conscience, et pour conclure il déclara leur interdire la lecture de ce journal, ce qui constitue un révoltant abus de pouvoir ... même en Algérie.

Nous protestons avec indignation contre les brimades subies par les indigènes de la Soumane, nullement responsable de la propagande engagée dans *L'Éveil Social* qui entend en prendre la responsabilité entière en accord avec son gérant Saïl Mohamed. Mais nous entendons surtout profiter de cet exemple pour engager une action plus grande en faveur des malheureux indigènes brimés par leurs maîtres et régis par des lois d'exception.

Le statut personnel des musulmans algériens en fait des êtres dépendant absolument du cadî et devant être soumis à toutes ses volontés. Ce statut et l'ensemble des dispositions qui sont attachées à la personne de chaque individu et qui déterminent ses droits dans la famille et dans la société. Nous citerons au hasard quelques dispositions de ce statut rapportées par Sidi Khelil, le commentateur du Coran et adaptées par les musulmans du rite « Malékite » auquel appartiennent la plupart des indigènes algériens :

Le cadî est le seul tuteur de tous les incapables (ou considérés comme tels), mineurs et interdits domiciliés sur le territoire de sa commune.

Pour être réputés majeur, il faut remplir certaines conditions ; par exemple, un célibataire dont le père est vivant ne devient majeur que si le père fait une demande formelle au cadî dans ce but ou bien s'il lui accorde la liberté de gérer ses biens (émancipation tacite). Il n'est donc pas rare de rencontrer des hommes de quarante ans et plus qui n'ont pas le libre exercice de leurs droits.

Le père ou ses proches parents ont le droit de « *Djeber* », c'est-à-dire le droit de marier un enfant même contre son gré ; depuis le premier jour de sa naissance, ils peuvent célébrer son union. Sidi Khelil affirme que si le père n'a pas le droit de marier son enfant **avant sa naissance**, c'est parce qu'il n'en connaît pas encore le sexe ! ...

Quant aux droits de la femme, on en chercherait en vain trace dans la législation indigène. La femme est considérée comme une chose, un objet de bazar. Les coutumes kabyles, soigneusement entretenues par les notables, la considèrent tellement comme un objet que l'on peut troquer à sa guise, que le mariage peut être annulé d'office lorsque les parents oublient de convenir le prix de cette vente véritable. Après la mort de l'époux, la femme devient la propriété des héritiers de ce dernier.

Le droit musulman admet qu'un enfant puisse rester plusieurs années dans le sein de sa mère avant de naître. Il peut « *sommeiller* », dit Sedi Khelil. C'est ainsi qu'un enfant posthume pourrait être déclaré dans des délais invraisemblables qui n'ont tout de même pas été admis par les tribunaux d'Algérie.

Les termes du Coran sont appliqués avec une telle rigueur qu'ils constituent des règles dont il n'est pas permis de s'écarter.

Les droits politiques des indigènes sont à peu près inexistantes, toute idée qui s'écarte du plus rigoureux conformisme est réprimée aussitôt. Dans le bled, les écoles sont rares, ce qui fait que l'enseignement reste insignifiant et l'émancipation du travailleur indigène aussi peu avancée qu'avant la « conquête » civilisatrice. Les quelques éléments qui veulent s'instruire, s'éduquer et sortir des traditions asservisseuses sont persécutés par les parasites qui, en Algérie comme ailleurs, vivent en exploitant l'ignorance et la superstition.

Pendant la dernière guerre, les infortunés Algériens furent arrachés à leur sol et poussés sur la terre de France vers la boue infamante des charniers. Des milliers sont tombés, sans comprendre, pour l'idéal des grands carnassiers de la jungle patriotique. Aujourd'hui, les survivants peuvent mesurer toute la reconnaissance de notre république ; comme hier, on leur a laissé le droit de se taire, d'adorer des chimères et de « trimer » pour faire la fortune des notables ... et de leur cadî.

Le cadî, cette caricature de magistrat qui cumule à la fois les fonctions de juge, de commandant et de percepteur, se charge de dissiper le fruit des efforts des naturels Algériens, vous avez pu admirer sur les boulevards parisiens la face chafouine, le burnous immaculé et les babouches luisantes de ce fameux spécimen de l'imposture et la servilité humaine. Les grands caïds viennent égayer leurs nuits dans les boîtes à plaisir [de Paris] et tout en se prêtant au jeu des péripatéticiennes de l'amour, ils pensent à la suppression de l'*Éveil Social* qui risque d'éclairer un jour le triste indigène qui vit sa misère, là-bas ... au fond du bled !

***La Rédaction de l'Éveil Social.***

# **ECRITS ET ACTIVITÉS ANTIMILITARISTES DE MARGUERITE ASPÈS, PIONNIÈRE DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE**

## **L'action anarchiste contre la guerre et l'objection de conscience**

*Le Libertaire, 29 novembre 1930, n° 284*

Sébastien Faure n'a pas parlé, dans sa conférence contre la guerre, de l'objection de conscience. Il a fallu qu'un contradicteur apporte son opinion sur cette question pour qu'on en parle.

Sébastien Faure reconnaît que c'est une chose très bien en elle-même, mais il traite cette action contre la guerre comme une action sans grande valeur au point de vue social. En somme, pour lui, à ce que j'ai cru comprendre, elle ne représente qu'une action facilitant l'autre puisqu'elle est la représentation d'une volonté de lutte contre l'État militarisée, mais, en elle-même elle n'est pas suffisante.

L'objection de conscience n'a-t-elle que peu de valeur en raison du petit nombre d'objecteurs ? Ou bien parce qu'elle ne représente pas une action de masse ?

Les quelques dizaines de milliers d'insoumis qu'il y a, actuellement, en territoire français ne sont donc rien ? Peut-on nier que ce nombre de réfractaires soit une manifestation véritable contre la guerre ?

N'est-ce pas la plus belle manifestation contre la guerre que cette rébellion de fait contre le militarisme ?

Est-on sûr de compter un nombre aussi élevé d'auditeurs aux conférences antimilitaristes de Sébastien Faure ? (on parlait il y a un an de 90.000 insoumis). En tenant compte de ceux qui ne font pas ce geste par conscience ou par idéalisme, mais poussés par la crainte d'un châtement pour des actes commis pendant leur jeunesse, ou pour toute autre raison, en somme, le nombre d'insoumis pour rébellion à l'autorité ou à l'emploi de la violence se chiffrerait-il seulement, pour la France, à 20.000, n'est-ce pas l'acte le plus véritable contre la guerre que ce refus de servir, soit ouvertement, soit illégalement, soit par la fuite à l'étranger ?



Cela ne représente peut-être pas ce que l'on appelle une action de masse et, justement pour cette raison, cela n'en a que plus de valeur. Car ce nombre, si nous admettons qu'il se chiffre pour le moins à 20.000, représente 20.000 gestes individuels. N'est-ce pas ce que nous aimons et apprécions le plus, nous, anarchistes ?

Conférences, tracts, actions de groupements, manifestations contre la guerre ! Cela vaut-il 20.000 gestes de refus ? Cela en vaut-il même un ? À mon avis, voilà la manifestation la plus puissante contre la guerre.

Et alors ?... Il faut la propager. Comment la propager ?

Beaucoup de camarades prétendent qu'on ne peut imposer au jeune homme le refus d'obéissance à la loi militaire pour deux principales raisons :

1° Parce que, disent-ils, il faut soi-même le faire ou l'avoir fait pour être en droit de le préconiser.

2° Parce que c'est une grande responsabilité morale à cause des peines et des souffrances encourues par le réfractaire.

Je répondrai au premier argument en ce sens : qui est-ce, alors, qui peut prêcher l'objection de conscience ?

Ce ne sera pas le jeune homme, qui n'a pas encore témoigné par sa propre action, mais qui n'a qu'une intention de refus. Ce ne sera pas celui qui, ayant refusé le service, est condamné à la prison ; ce ne sera pas non plus l'insoumis qui vit illégalement et à qui il n'est donc possible de faire de la propagande, ou qui en tout cas, ne peut se citer en exemple ; ce ne sera pas celui qui a fait son service militaire étant jeune parce qu'il n'avait pas encore les idées ou n'eut pas fermeté nécessaire. Ce ne sera pas une femme, car on pourra lui répliquer qu'elle n'a pas le droit de prêcher aux autres ce qu'elle n'est pas appelée à pratiquer elle-même (en temps de paix, tout au moins). Qui sera-ce, donc ? Et voilà notre meilleure propagande, voilà notre meilleur moyen d'action contre l'autorité et le militarisme, réduit à néant !

Contrairement à ce que prétendent à peu près tous les camarades à ce sujet, je pense que nous nous devons tous de faire cette propagande. Tous, sans exception, nous nous devons, en tant que propagandistes anarchistes, de pousser les jeunes au refus d'obéissance aux lois militaires, de même que nous devons conseiller, tant que nous le pouvons, de ne pas travailler, au moins directement, pour la guerre.

Tous, nous devons ne pas pardonner à celui qui accepte d'être soldat. Car le sabre que porte le soldat à son côté, n'est-ce pas l'arme qui frappera le plus probablement un prolétaire ? Ah ! si c'était l'arme du révolté, l'arme qui frappe un chef ou un profiteur ! Mais non, vous savez à quoi l'arme du soldat est destinée !

Si nous prêchons cela, il est de notre devoir de prévenir le jeune homme de tout ce

qui peut résulter de son geste, de toutes les souffrances qu'il peut endurer par la suite, soit, privé de sa famille, proscrit à l'étranger, encourant les risques du chômage, soit se cachant en France, ne pouvant rien faire ni rien dire parce qu'insoumis, soit dans le noir cachot privé des joies, de la vie et de la liberté s'il est ouvertement objecteur. Et il est de notre plus grand devoir encore de l'aider dans tous ces cas en lui envoyant des secours moraux et matériels.

C'est à cela que devrait s'appliquer, dans toute la force du mot, notre solidarité.

Notre responsabilité ? Mais, alors, c'est une belle responsabilité, camarades. Lorsque Kropotkine disait au jeune médecin, au jeune avocat : « En suivant votre carrière, vous ne pouvez pas travailler pour l'homme qui souffre, dans l'État social actuel, toujours vos efforts serviront la classe des exploités et des bourgeois, que vous le vouliez ou non » ; et après ces belles paroles que nous connaissons tous et qui s'intitulent « Paroles d'un révolté », il conclut ainsi : « Vous ne pouvez qu'une chose, si vous avez du cœur, c'est de venir parmi nous lutter pour la révolution sociale, c'est de devenir un libertaire. »

N'était-ce pas une responsabilité de sa part ? Car, enfin, toute propagande porte en elle-même une responsabilité. L'anarchiste, n'est pas un homme heureux matériellement. Ses idées ne sont pour lui qu'une cause de fatigues, de privations, de luttes ou d'emprisonnement. Doit-on ne pas faire de la propagande, à cause de ces raisons ? Puis, on peut encore répondre à cet argument : « mais vous faites de la propagande par les conférences et par les écrits ». On distingue des tracts contenant de telles paroles : « Le meilleur moyen de s'opposer à la guerre, c'est le refus catégorique de partir ». Sans doute les camarades pensent-ils que la propagande par la parole, d'ami à ami, d'un à un, a une puissance beaucoup plus grande que celle par écrit. Alors, c'est donc notre meilleur moyen de propagande ? Sinon, vous êtes illogiques d'admettre de pouvoir distribuer des tracts qui conseillent le refus d'obéissance tandis que vous ne voulez pas le conseiller par la parole.

Est-ce un acte d'autorité que de conseiller la résistance au service militaire ? Il me semble trouver dans les écrits de Sébastien Faure que l'emploi de la force est une méthode de violence tandis que la persuasion est une méthode tout ce qu'il y a de plus libertaire.

Vais-je attacher les bras et les jambes au jeune conscrit pour ne pas qu'il ne parte ? Non, n'est-ce pas ? Bien au contraire, je lui laisserai son entière liberté de choix, mais mon devoir, en tant que propagandiste anarchiste, est de lui *conseiller* de ne pas partir.

Je n'agirai de cette manière que par la persuasion et honnêtement, en lui montrant tous les risques qu'il encourt.

D'ailleurs, celui qui est trop faible ou trop lâche, ou qui est à l'opposé de nous comme tempérament, celui-là ne se laissera pas influencer. De même que, le fort, l'«exceptionnel individu» n'a pas besoin de notre propagande. Celui qui en a besoin, c'est celui qui hésite, qui ne sait pas s'il ne sera pas abandonné par la suite, et, tout, seul, chétif humain, pour lutter contre la main de fer de la justice d'État et de l'« opinion » avec ses préjugés, ne regrettera pas son acte. Parce que c'est forcé, l'on ne peut demander à l'être humain seul de supporter un tel fardeau. ! C'est pourquoi nous devons faire tous nos efforts pour aider ces camarades le mieux possible, autrement inutile de faire de la propagande.

En quoi consistent donc mes idées anarchistes, si ce n'est en tout premier lieu en la haine de l'armée, parce qu'elle représente, pire que tout, la laideur et l'autorité, ce qu'il y a de plus anti-anarchiste.

Nous ferions beaucoup plus contre la guerre si nous comprenions tout cela et que nous consacrons nos efforts à aider de toutes les manières, tant au point de vue moral que matériel, les insoumis, les emprisonnés, comme les camarades qui se trouvent en territoire étranger ; enfin, quels qu'ils soient, tous ceux qui souffrent du refus d'obéissance ou de travail à l'armée.

*Marguerite SEPSA.*

---

## L'Affaire FERJASSE (1933)

### Libérez Ferjasse ! [TRACT]

*Tract jeté par Marguerite Aspès de la tribune de l'Assemblée Nationale le 17 novembre 1933*

« Parce qu'il s'oppose à la violence ... qui le condamne d'avoir écouté sa conscience ... un jeune homme de 22 ans meurt actuellement en prison ... faisant la grève depuis 31 jours : Henri Ferjasse.

Députés ! Laissez-vous mourir ce jeune homme parce qu'il a l'héroïsme de risquer sa vie pour un idéal humanitaire !

Ne vous élèverez-vous pas contre ce fait ignominieux ?

**Pour un groupe de femmes : Marguerite Aspès. »**

## Des tracts en faveur de Ferjasse sont jetés des tribunes.

L'Humanité, 18 novembre 1933



Au moment où le président levait la séance, une poignée de tracts, lancés d'une tribune de droite, s'abattit sur la tête de quelques députés et le cri de « Libérez Ferjasse » retentit.

Les huissiers arrêtrèrent l'auteur de l'incident, Madame Marguerite Aspès, malgré les protestations de *Doriot*<sup>40</sup> qui, debout à son banc, lança : « elle a crié : « Libérez Ferjasse ! » C'est assez normal. » La « manifestante » fut relâché peu après ...

## Une femme manifeste à la Chambre pour les objecteurs de conscience



Le Petit Journal, 18 novembre 1933

Hier après-midi, à la Chambre, en fin de séance, une femme a jeté des tracts sur les travées de droite en criant : « Libérez Ferjatal (*sic*). » Arrêtée et conduite à la Questure, elle a déclaré se nommer Marguerite Aspès et avoir voulu attirer l'attention du Parlement sur l'objecteur de conscience qui fait aux Cherche-Midi la grève de la faim.

<sup>40</sup> Doriot était à cette époque l'un des principaux dirigeants du Parti Communiste Français, le chef du Groupe Communistes à l'Assemblée qui comportait 10 députés. Il quittera ensuite le Parti Communiste pour fonder le Parti Populaire Français, qui évoluera rapidement vers l'extrême-droite fasciste, et qui finira dans la collaboration nazie. Doriot mourut sous l'uniforme nazi.

## UN INCIDENT A LA CHAMBRE

Des tracts réclamant la libération de Ferjasse, sont jetés d'une tribune par une spectatrice qui est expulsée

Un incident s'est produit, hier, à la Chambre, alors que la séance touchait à sa fin. Le dernier interpellateur de la journée venait, son discours terminé, de rassembler ses papiers épars sur la tribune, quand on vit flotter mollement dans l'air chaud qui baignait l'hémicycle une quantité de tracts que venait de jeter, d'une tribune située au-dessus de l'extrême droite de l'Assemblée, une main féminine.

Il s'agissait d'une manifestation en faveur de l'objecteur de conscience Ferjasse détenu à la prison militaire du Cherche-Midi dans les conditions que l'on sait.

La protestataire s'était écriée, en même temps qu'elle lançait les tracts :  
— Libérez Ferjasse ! Libérez Ferjasse !

La manifestante fut conduite au commissariat de police voisin de la Chambre et relâchée après vérification de son domicile. La rédaction des tracts est la suivante : « Parce qu'il s'oppose à la violence... qui le condamne d'avoir écouté sa conscience... un jeune homme de 22 ans meurt actuellement en prison... faisant la grève de la faim depuis 31 jours : Henri Ferjasse. Députés ! Laissez-vous mourir ce jeune homme parce qu'il a l'héroïsme de risquer sa vie pour son idéal humanitaire ! Ne vous élevez-vous pas contre ce fait ignominieux ! — Pour un groupe de femmes : **Marguerite ASPES.** »

## Un incident à la Chambre

Le Populaire, 18 novembre 1933

Des tracts réclamant la libération de Ferjasse, sont jetés d'une tribune par une spectatrice qui est expulsée.

Un incident s'est produit, hier, à la Chambre, alors que la séance touchait à sa fin. Le dernier interpellateur de la journée venait, son discours terminé, de rassembler ses papiers épars sur la tribune, quand on vit flotter mollement dans l'air chaud qui baignait l'hémicycle une quantité de tract que venait de jeter, d'une tribune située au-dessus de l'extrême droite de l'Assemblée, une main féminine.

Il s'agissait d'une manifestation en faveur de l'objecteur de conscience Ferjasse détenu à la prison militaire du Cherche-Midi dans les conditions que l'on sait. La protestataire s'était crié, en même temps qu'elle lançait les tracts : « Libérez Ferjasse ! Libérez Ferjasse ! »

La manifestante fut conduite au commissariat de police voisin de la Chambre et relâchée après vérification de son domicile. La rédaction des tracts est la suivante :

« Parce qu'il s'oppose à la violence ... qui le condamne d'avoir écouté sa conscience ... un jeune homme de 22 ans meurt actuellement en prison ... faisant la grève depuis 31 jours : Henri Ferjasse.

Députés ! Laissez-vous mourir ce jeune homme parce qu'il a l'héroïsme de risquer sa vie pour un idéal humanitaire ! Ne vous élevez pas contre ce fait ignominieux !

Pour un groupe de femmes : Marguerite Aspès. »



# Marguerite ASPÈS, Anarchosyndicaliste, espérantiste, anti-colonialiste féministe sans concession des années 1930

**L'anarchiste Marguerite Aspès  
est condamnée  
à six mois de prison**

ELLE AVAIT TIRÉ UN COUP  
DE REVOLVER, SANS L'ATTEIN-  
DRE SUR UN INSPECTEUR DE  
LA SURETE DEPARTEMENTALE

Devant le tribunal correctionnel, prési-  
dé par M. Kœrber, vice-président,  
a comparu hier matin, l'anarchiste —  
ou se déclarant telle — Marguerite Aspès,  
inculpée de violences sur un agent  
de la force publique et de port d'arme.

C'est elle, qui le  
18 décembre der-  
nier, dans l'une  
des salles de la  
Bourse du Travail  
d'Alger, tira un  
coup de revolver,  
sans l'atteindre,  
sur l'inspecteur de  
la Sûreté départe-  
mentale M. Fi-  
touri. Elle était  
arrivée immédia-  
tement, et en mê-  
me temps qu'elle,  
deux militants  
communistes qui,  
quelques jours  
après bénéficiè-  
rent d'un non-  
lieu, après infor-  
mation faite par  
M. Turpault, ju-  
ge d'instruction.  
Quant à Margue-  
rite Aspès, 31 ans,  
dactylographe et  
employée de com-  
merce, elle était écrouée à la prison  
civile de Babarouss.



L'anarchiste  
Marguerite Aspès

**CNT-AIT**

<https://cnt-ait.info>

contact@cnt-ait.info